



Rapport de gestion

Pour l'exercice 2017

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2017

DATÉ DU 8 FÉVRIER 2018

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2016, avec le trimestre clos le 30 septembre 2017 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2016. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de capitalisation du patrimoine et des produits de rentes immédiates aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits sont distribués par l'entremise d'un réseau multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières qui comprend notamment la Financière Liberté 55^{MC} et Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine.

Aux États-Unis, Great-West Financial® est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et leurs filiales.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2017.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2017 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « bénéfice net ajusté », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré », « actif administré » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Primes et dépôts :					
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	8 506 \$	8 304 \$	8 905 \$	33 947 \$	31 125 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	5 357	3 641	3 399	17 037	13 512
Produits collectifs	2 009	1 634	1 875	7 848	7 846
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	15 872	13 579	14 179	58 832	52 483
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	720	671	691	2 827	2 751
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	16 065	14 272	15 169	61 490	62 232
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	32 657	28 522	30 039	123 149	117 466
Honoraires et autres produits	1 403	1 365	1 345	5 454	5 101
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	7 618	6 849	7 841	30 387	27 714
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	392 \$	581 \$	676 \$	2 149 \$	2 641 \$
Ajustements ⁽⁶⁾	342	1	22	498	44
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁶⁾	734	582	698	2 647	2 685
Par action ordinaire					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	0,397	0,587	0,686	2,173	2,668
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁶⁾	0,742	0,589	0,709	2,676	2,712
Dividendes versés	0,367	0,367	0,346	1,468	1,384
Valeur comptable	20,11	19,92	19,76		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽²⁾					
Bénéfice net	10,9 %	12,4 %	13,8 %		
Bénéfice net ajusté ⁽⁶⁾	13,4 %	13,3 %	14,1 %		
Total de l'actif selon les états financiers⁽⁵⁾	419 838 \$	406 768 \$	399 733 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽³⁾	278 954	268 994	259 215		
Total de l'actif géré⁽³⁾	698 792	675 762	658 948		
Autres actifs administrés ⁽⁴⁾	651 121	618 532	589 291		
Total de l'actif administré	1 349 913 \$	1 294 294 \$	1 248 239 \$		
Total des capitaux propres	25 536 \$	25 386 \$	25 008 \$		

⁽¹⁾ En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

⁽²⁾ Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique portant sur la répartition du capital.

⁽³⁾ Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement.

⁽⁴⁾ Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

⁽⁵⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽⁶⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non définies par les IFRS qui tiennent compte des ajustements suivants en 2017 :

		Secteur			Incidence sur le bénéfice par action	Note correspondante dans les états financiers annuels
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
Ajustements en 2017 :						
T1	Coûts de restructuration	— \$	11 \$	17 \$	28 \$	0,029 \$ s.o.
T2	Coûts de restructuration	126	—	1	127	0,128 note 29
T3	Coûts de restructuration	—	—	1	1	0,002 s.o.
T4	Coûts de restructuration	—	—	4	4	0,004 s.o.
T4	Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	—	122	—	122	0,124 note 6
T4	Incidence de la réforme fiscale américaine	19	251	(54)	216	0,218 note 27
Total des ajustements au T4		19	373	(50)	342	0,345
Total des ajustements en 2017		145 \$	384 \$	(31) \$	498 \$	0,503 \$

Le montant pour le quatrième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 22 M\$ liés à l'exploitation américaine (cumul annuel de 44 M\$ lié à l'exploitation américaine et à l'exploitation européenne).

POINTS SAILLANTS DE 2017 POUR LIFECO

La situation du capital et la performance financière demeurent solides

- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de 241 % qu'affichait au 31 décembre 2017 la Great-West, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 2 149 M\$, comparativement à 2 641 M\$ pour l'exercice précédent. En 2017, le bénéfice net a subi l'incidence de coûts de restructuration de 160 M\$, d'une charge nette de 216 M\$ découlant de la réforme fiscale américaine et d'une charge nette de 122 M\$ à la cession d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay), y compris la réduction de valeur sans effet sur la trésorerie d'une immobilisation incorporelle connexe, au sein de l'exploitation américaine.
- Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 647 M\$, une baisse de 38 M\$, ou 1 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 2016 qui était de 2 685 M\$. Le résultat pour le troisième trimestre de 2017 comprenait également une charge de 175 M\$ liée aux pertes estimées relatives aux biens immobiliers frappés par une catastrophe pendant la saison des ouragans. Compte non tenu de la charge de 175 M\$ liée aux pertes estimées relatives aux biens immobiliers frappés par une catastrophe, le bénéfice net ajusté pour 2017 a augmenté de 5 % par rapport à 2016, ce qui reflète de solides résultats fondamentaux.
- En 2017, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 %, pour se chiffrer à 0,367 \$ par action.
- Au deuxième trimestre de 2017, la compagnie a émis, par l'entremise de sa filiale Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, des billets non garantis de premier rang à 4,15 % d'une durée de 30 ans pour un montant de 700 M\$ US; il s'agit de sa première émission sur le marché américain des titres d'emprunt en plus de 10 ans. Ce placement a permis à la compagnie d'atteindre ses objectifs visant à mobiliser des fonds pour la société de portefeuille et à diversifier ses sources de capital.
- Le ratio de levier financier de la compagnie était de 27,1 % au 31 décembre 2017, ce qui procure une flexibilité financière qui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Procéder à des changements stratégiques, transformationnels et réglementaires tout en accordant la priorité aux clients

- En 2017, l'exploitation canadienne a restructuré ses unités d'exploitation de manière à en former deux, soit Client individuel et Client collectif, et elle a réalisé de bons progrès à l'égard de sa cible pour les réductions annuelles des charges, qui s'établit à 200 M\$ avant impôt, ses réductions annualisées s'étant établies à 123 M\$ au 31 décembre 2017. Les clients ont continué d'être au centre des priorités, comme le démontre le lancement de produits novateurs, dont un projet pilote d'épargne et de retraite aligné sur la dette étudiante, une première au Canada. Cette orientation vers la clientèle a été soulignée par l'obtention du titre de meilleur fournisseur d'assurance-vie et d'assurance-maladie de l'année par la Great-West dans le cadre de l'édition 2017 des Insurance Business Awards. L'acquisition du Groupe Financier Horizons, une agence de gestion générale canadienne, s'est conclue, ce qui a permis d'accroître l'investissement de la compagnie dans les services de distribution au Canada grâce à une participation dans le secteur des agences de gestion générale, qui est en croissance.
- Au sein de l'exploitation américaine, Great-West Financial a achevé l'intégration des activités d'Empower Retirement au début de 2017. Au 31 décembre 2017, Empower Retirement avait fait croître son bassin de participants à plus de 8,3 millions de participants, et son actif administré avait atteint environ 530 G\$ US. Empower Retirement a conservé sa deuxième position au sein du marché américain des services de tenue de dossiers en matière de régimes à cotisations définies, en fonction du nombre de participants et l'entreprise a remporté le prix Top DC Plan Provider en 2017. En outre, Empower Retirement s'est vue accorder la meilleure note dans plusieurs catégories par une importante publication du secteur des services de retraite, notamment dans la catégorie rapport qualité/prix où Empower occupe le premier rang depuis sept ans. Par l'entremise de son secteur Marchés individuels, Great-West Financial a occupé le deuxième rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie universelle à prime unique offerts par l'entremise de banques en 2017.
- Putnam a achevé sa restructuration et a réduit ses charges annuelles de 53 M\$ US. Putnam a remporté le prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement. L'entreprise a également continué de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents, 93 % et 85 % des actifs de ses fonds ayant affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper pour les périodes de un an et de cinq ans se terminant le 31 décembre 2017, respectivement. De plus, l'actif géré de clôture de Putnam a augmenté de 13 %, pour s'établir à 171 G\$ US au 31 décembre 2017, et les souscriptions de fonds communs de placement ont cru de 16 % d'un exercice à l'autre.
- L'exploitation européenne a achevé l'intégration des entreprises acquises dans le but de créer Irish Life Health, tout en atteignant les cibles en matière de synergies, établies à 17 M€, et en respectant le budget et l'échéancier préétabli. Elle a également réalisé de bons progrès en ce qui a trait à la transformation des activités de détail d'Irish Life. Irish Life a continué de bénéficier d'un excellent pointage en matière de satisfaction de la clientèle, son indice de satisfaction de la clientèle s'établissant à 87 %. L'acquisition de Retirement Advantage au Royaume-Uni s'est conclue le 2 janvier 2018, ce qui a permis d'intégrer plus de 30 000 clients et plus de 3,3 G\$ en actif géré, et d'ajouter de nouveaux produits à la gamme de la compagnie, notamment les prêts hypothécaires rechargeables.
- En 2017, les changements réglementaires au Canada portaient principalement sur les changements apportés au régime de capital. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a remplacé la ligne directrice sur le MPRCE par le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) qui fournit un nouveau cadre réglementaire pour le secteur canadien de l'assurance-vie. La compagnie continue de se préparer à la mise en œuvre du nouveau cadre de capital réglementaire du TSAV et elle se trouve en bonne position à la suite de son entrée en vigueur en 2018. La première période de présentation de l'information financière selon le TSAV sera le premier trimestre de 2018.

- Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée après avoir été signée par le président des États-Unis. Cette loi, qui a pris effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, se traduit par d'importantes réformes fiscales aux États-Unis et par une révision de l'Internal Revenue Code en réduisant notamment le taux d'imposition fédéral des sociétés, pour le faire passer de 35 % à 21 %, et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. Par conséquent, la compagnie a comptabilisé une charge de 216 M\$ qui reflète principalement l'incidence nette de la réévaluation de certains soldes d'impôt différé et de l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur les provisions au titre des charges. La compagnie s'attend à ce que la diminution du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis ait une incidence positive sur le bénéfice net futur. Selon l'interprétation que fait la direction de la loi actuelle, le bénéfice net ajusté de 2017 aurait été d'environ 55 M\$ à 60 M\$ supérieur en vertu du nouveau régime fiscal.

Perspectives pour 2018

- Lifeco concentre ses efforts sur les investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires. La compagnie continuera de revoir ses activités et ses produits et d'évaluer les occasions en matière de déploiement de capitaux qui se manifestent sur le marché, comme ce fut le cas pour certaines transactions récentes, par exemple l'acquisition du Groupe Financier Horizons et de Retirement Advantage en 2017 et le développement des activités d'Irish Life Health. En 2018, les changements apportés à la réglementation continueront d'être une priorité pour la compagnie alors que le TSAV sera intégralement mis en œuvre et que l'attention se tournera vers l'adoption des modifications comptables découlant d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 et qui aura une incidence sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance.
- Au sein de l'exploitation canadienne, le programme de transformation lancé au deuxième trimestre de 2017 se poursuivra jusqu'en 2019. Ce programme est centré sur une approche axée sur la clientèle, qui mise sur la transformation de la structure de coûts et l'amélioration du modèle de distribution.
- Au sein de l'exploitation américaine, Empower Retirement devrait croître, gagner en efficacité et améliorer l'expérience client dans son ensemble. Au début de 2018, Empower Retirement a lancé l'outil PlanVisualizer qui aidera les promoteurs de régimes à améliorer davantage la planification de retraite des employés. De son côté, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'augmentation de la part de marché grâce au solide rendement des placements et à l'excellence de son service. Les règles additionnelles énoncées par le département du Travail à l'égard des obligations fiduciaires des conseillers en retraite ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la société en 2018. Le département du Travail a annoncé qu'il reportait de 18 mois la date limite de conformité avec ces règles, la portant ainsi au 1^{er} juillet 2019.
- Pour ce qui est de l'exploitation européenne, le développement des capacités en matière de rentes collectives au Royaume-Uni et l'élargissement de l'offre de produits, notamment par les prêts hypothécaires rechargeables, découlant de l'acquisition de Retirement Advantage continueront d'appuyer notre position solide sur le marché des produits de retraite et le marché des produits de rentes immédiates dans ce pays. Les investissements dans les technologies numériques et le souci de la tarification en matière d'assurance-revenu seront privilégiés pour stimuler la croissance des activités d'assurance collective de la compagnie en tant que chef de file au Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la compagnie dans ce secteur tout en maintenant le contrôle des coûts. En Allemagne, les investissements dans la technologie se poursuivront afin de favoriser l'efficacité des processus et de jeter les bases de capacités futures améliorées pour les activités. L'unité réassurance s'appuiera sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin de continuer de répondre aux besoins des clients.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie et Irish Life, ainsi que celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 392 M\$, contre 676 M\$ il y a un an et 581 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 0,686 \$ par action ordinaire (0,685 \$ après dilution) il y a un an et à 0,587 \$ par action ordinaire (0,587 \$ après dilution) au trimestre précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, de la charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration qui ont totalisé 342 M\$, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 s'est chiffré à 734 M\$, ou 0,742 \$ par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net ajusté de 698 M\$, ou 0,627 \$ par action ordinaire, il y a un an.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 149 M\$ contre 2 641 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,173 \$ par action ordinaire (2,170 \$ après dilution) pour 2017, comparativement à 2,668 \$ par action ordinaire (2,663 \$ après dilution) il y a un an. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, de la charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration qui ont totalisé 498 M\$, le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est chiffré à 2 647 M\$, ou 2,676 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 685 M\$, ou 2,712 \$ par action ordinaire, il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprend également une perte estimée à 175 M\$ après impôt liée aux sinistres estimatifs résultant de la saison des ouragans dans l'Atlantique au cours de l'exercice, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel ⁽¹⁾	162 \$	141 \$	179 \$	589 \$	617 \$
Client collectif ⁽¹⁾	193	155	154	641	564
Exploitation générale canadienne ⁽²⁾	(17)	—	(7)	(156)	37
	338	296	326	1 074	1 218
Exploitation américaine					
Services financiers	80	104	80	357	333
Gestion d'actifs	(5)	6	(3)	(21)	(52)
Exploitation générale américaine ⁽²⁾	(373)	—	(22)	(386)	(32)
	(298)	110	55	(50)	249
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	250	233	225	947	927
Réassurance	67	(41)	86	190	277
Exploitation générale européenne ⁽²⁾	41	(8)	(4)	15	(4)
	358	184	307	1 152	1 200
Exploitation générale de Lifeco	(6)	(9)	(12)	(27)	(26)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	392 \$	581 \$	676 \$	2 149 \$	2 641 \$
Ajustements⁽²⁾					
Coûts de restructuration	4	1	22	160	44
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	122	—	—	122	—
Incidence de la réforme fiscale américaine	216	—	—	216	—
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires	734 \$	582 \$	698 \$	2 647 \$	2 685 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à la restructuration du secteur Exploitation canadienne en deux nouvelles unités d'exploitation.

⁽²⁾ Les unités Exploitation générale canadienne, Exploitation générale européenne et Exploitation générale américaine tiennent compte d'ajustements du bénéfice net.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d'intérêt

Au cours de 2017, les taux d'intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la compagnie exerce ses activités, sauf au Royaume-Uni où les taux ont surtout diminué. La fluctuation nette des taux d'intérêt n'a pas eu d'incidence sur l'étendue des scénarios de taux d'intérêt pris en compte dans le cadre du processus d'évaluation et n'a pas eu d'incidence significative sur le bénéfice net. La fluctuation nette des taux d'intérêt au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice n'a pas eu d'incidence significative sur le ratio du MPRCE de la Great-West.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

La sensibilité de la compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2017 et depuis le début de l'exercice ont surtout augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2016 et affichaient une hausse à la fin du trimestre par rapport au 30 septembre 2017. Par rapport aux prévisions de la compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence favorable de 4 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2017, et de 13 M\$ depuis le début de l'exercice 2017 (incidence négligeable et incidence défavorable de 10 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2016), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la compagnie. En outre, l'incidence des placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs et l'exploitation générale canadienne sur le bénéfice net a été positive au quatrième trimestre de 2017 et depuis le début de l'exercice 2017, se chiffrant à 7 M\$ et à 26 M\$, respectivement (incidence négligeable et incidence positive de 4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2016).

Par rapport au quatrième trimestre de 2016, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2017 a augmenté de 7 % au Canada (indice S&P/TSX), de 19 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 8 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 16 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 4 % au Canada, de 6 % aux États-Unis et de 4 % au Royaume-Uni ainsi qu'une baisse de 3 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2017.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, le taux de change moyen du dollar américain a diminué, tandis que celui de la livre sterling et de l'euro a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2016. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 18 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 (baisse de 43 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2017 au 31 décembre 2017, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros a augmenté. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 294 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (pertes nettes latentes de 495 M\$ depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017		
	Variation des dotations à la provision pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance			Variation des dotations à la provision pour pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance		
	(Charges) reprises de perte de valeur		Total	(Charges) reprises de perte de valeur		Total
Exploitation canadienne	1 \$	(1) \$	— \$	1 \$	(2) \$	(1) \$
Exploitation américaine	(1)	1	—	(3)	1	(2)
Exploitation européenne	(1)	7	6	(1)	8	7
Total	(1) \$	7 \$	6 \$	(3) \$	7 \$	4 \$

Au quatrième trimestre de 2017, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 1 M\$ sur le bénéfice net (reprise nette de 4 M\$ au quatrième trimestre de 2016). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des dotations à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 7 M\$ sur le bénéfice net pour le trimestre (une incidence favorable de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2016).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net (charge nette de 17 M\$ en 2016). Les charges enregistrées à l'exercice précédent découlaient principalement de pertes de valeur sur des prêts hypothécaires liées à l'insolvabilité de British Home Stores (BHS), un détaillant au Royaume-Uni. La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des dotations à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 7 M\$ sur le bénéfice net depuis le début de l'exercice (une incidence favorable de 12 M\$ en 2016).

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du quatrième trimestre de 2017, la compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses actuarielles, ce qui a eu une incidence positive de 35 M\$ sur le bénéfice net, ce qui comprend les incidences mentionnées à la rubrique Mise à jour des normes de pratique actuarielle, comparativement à 115 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 134 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation européenne, l'incidence de la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la morbidité à l'égard des rentes, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité, la révision des hypothèses au titre de l'impôt découlant essentiellement de la réforme fiscale américaine et le raffinement de la modélisation, a eu une incidence favorable de 42 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation canadienne, l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et de la morbidité, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses économiques, des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et des hypothèses au titre des charges et de l'impôt, a eu une incidence favorable de 19 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, l'incidence de la révision des hypothèses au titre de l'impôt en raison de la réforme fiscale américaine et la révision des hypothèses économiques, contrebalancées en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité, ont eu une incidence négative de 26 M\$ sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la révision des hypothèses actuarielles a eu une incidence positive de 243 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 446 M\$ pour l'exercice 2016.

MISE À JOUR DES NORMES DE PRATIQUE ACTUARIELLE

En juillet 2017, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié des modifications aux normes qui seront en vigueur à la date de clôture de l'exercice 2017. Les changements apportés aux normes concernent les taux prescrits d'amélioration de la mortalité et des marges pour écarts défavorables associées, les taux de réinvestissement ultimes, les critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et les critères d'étalonnage pour les rendements des actions; toutes ces données sont utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Les taux prescrits d'amélioration de la mortalité et des marges pour écarts défavorables associées qui sont proposés reflètent la récente amélioration des tendances au chapitre de la mortalité dans la population canadienne et la révision des prévisions sur l'amélioration de la mortalité et des marges pour écarts défavorables associées, y compris la constatation de la diversification des risques. Pour l'exploitation canadienne, l'adoption de ces modifications aux normes au quatrième trimestre de 2017 a eu une incidence positive de 72 M\$ sur le bénéfice net. Au cours de 2017, la compagnie a revu les taux d'amélioration de la mortalité utilisés dans toutes les régions. Sans être directement liée aux modifications aux normes, cette révision a eu une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net au quatrième trimestre de 2017, principalement aux États-Unis, et elle a été contrebalancée en partie par les effets au sein de l'exploitation européenne.

Des diminutions des taux de réinvestissement ultimes et une révision des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques ont été prescrites. La compagnie a adopté ces modifications aux normes au quatrième trimestre de 2017 et a ainsi imputé un montant de 27 M\$ au bénéfice net.

Des critères sur la volatilité des rendements se sont ajoutés aux critères d'étalonnage pour les rendements des actions. Puisque la compagnie intégrait déjà ces critères dans ses modèles actuels, il n'y a eu aucune incidence sur son bénéfice net.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure définie par les IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel ⁽¹⁾	2 809 \$	2 499 \$	2 769 \$	10 880 \$	10 040 \$
Client collectif ⁽¹⁾	4 038	3 659	3 912	15 665	14 621
	6 847	6 158	6 681	26 545	24 661
Exploitation américaine					
Services financiers	3 134	3 140	3 525	12 950	14 156
Gestion d'actifs	11 016	10 404	11 119	45 499	45 471
	14 150	13 544	14 644	58 449	59 627
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	8 665	5 983	4 984	25 426	22 276
Réassurance	2 995	2 837	3 730	12 729	10 902
	11 660	8 820	8 714	38 155	33 178
Total des primes et dépôts	32 657 \$	28 522 \$	30 039 \$	123 149 \$	117 466 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Exploitation canadienne	3 772 \$	2 940 \$	3 871 \$	13 608 \$	12 933 \$
Exploitation américaine	19 162	21 173	18 384	81 621	98 218
Exploitation européenne – Assurance et rentes	7 325	5 362	4 410	21 938	19 179
Total des souscriptions	30 259 \$	29 475 \$	26 665 \$	117 167 \$	130 330 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à la restructuration du secteur Exploitation canadienne en deux nouvelles unités d'exploitation.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 537 \$	1 545 \$	1 522 \$	6 143 \$	6 229 \$
Provisions pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(6)	(3)	(13)	(7)	(35)
Profits nets réalisés	66	5	25	127	165
Produits tirés des placements – réguliers	1 597	1 547	1 534	6 263	6 359
Frais de placement	(33)	(30)	(27)	(122)	(107)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 564	1 517	1 507	6 141	6 252
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	1 415	(988)	(3 943)	1 466	3 903
Produits nets tirés des placements	2 979 \$	529 \$	(2 436) \$	7 607 \$	10 155 \$

Au quatrième trimestre de 2017, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 5 415 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2017 se sont soldées par une augmentation de 1 415 M\$, comparativement à une diminution de 3 943 M\$ au quatrième trimestre de 2016. L'augmentation au quatrième trimestre de 2017 découle principalement de la baisse des rendements des obligations à long terme au Canada et de la baisse du rendement des obligations au Royaume-Uni. La diminution au quatrième trimestre de 2016 découle principalement de la hausse du rendement des obligations dans l'ensemble des régions.

Au quatrième trimestre de 2017, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 57 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 13 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 14 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont diminué de 2 548 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2017 se sont soldées par une augmentation de 1 466 M\$, comparativement à une augmentation de 3 903 M\$ pour l'exercice 2016. La hausse de la juste valeur a été moins marquée en 2017 qu'en 2016, principalement en raison des rendements des obligations, qui ont évolué dans des sens divers au Royaume-Uni au cours de l'exercice considéré, comparativement à une baisse des rendements des obligations au Royaume-Uni et à une remontée plus importante des marchés boursiers au Canada en 2016.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les produits nets tirés des placements réguliers ont diminué de 111 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par l'incidence des fluctuations des devises, alors que le dollar canadien s'est raffermi relativement à la livre sterling en 2017 par rapport à 2016, ainsi que par la baisse des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 30 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à 84 M\$ pour l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2017, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 2 450 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation nette des justes valeurs de 1 415 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à une diminution nette des justes valeurs de 988 M\$ au trimestre précédent. L'augmentation nette des justes valeurs au cours du quatrième trimestre est essentiellement attribuable à la baisse des rendements des obligations à long terme au Canada et à la baisse du rendement des obligations au Royaume-Uni, tandis que la diminution nette des justes valeurs au trimestre précédent s'expliquait surtout par la hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	375 \$	371 \$	345 \$	1 444 \$	1 329 \$
Contrats SAS	44	40	41	172	165
	419	411	386	1 616	1 494
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	616	606	619	2 452	2 311
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	368	348	340	1 386	1 296
Total des honoraires et autres produits	1 403 \$	1 365 \$	1 345 \$	5 454 \$	5 101 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Exploitation canadienne	2 319 \$	2 209 \$	2 280 \$	9 373 \$	9 049 \$
Exploitation américaine	1 156	912	1 161	4 228	4 119
Exploitation européenne	4 143	3 728	4 400	16 786	14 546
Total	7 618 \$	6 849 \$	7 841 \$	30 387 \$	27 714 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 7,6 G\$, soit une diminution de 0,2 G\$ par rapport à la période correspondante de 2016. La diminution des paiements de prestations découle principalement de la baisse des volumes liée aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 30,4 G\$, soit une augmentation de 2,7 G\$ par rapport à l'exercice 2016. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouveaux traités et des traités restructurés en matière de réassurance.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des volumes liée aux affaires existantes et de l'incidence de la fluctuation des devises

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 272 \$	1 143 \$	1 250 \$	4 833 \$	4 799 \$
Commissions	587	521	853	2 410	2 602
Taxes sur les primes	115	118	112	463	411
Charges financières	74	71	75	300	302
Coûts de restructuration et d'acquisition	5	1	35	259	63
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	29	47	44	168	177
Total	2 082 \$	1 901 \$	2 369 \$	8 433 \$	8 354 \$

Au cours du quatrième trimestre de 2017, les autres prestations et charges ont diminué de 287 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016, pour se chiffrer à 2 082 M\$, essentiellement en raison d'une baisse des commissions attribuable aux souscriptions moins élevées au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les autres prestations et charges ont augmenté de 79 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 433 M\$, essentiellement en raison d'une hausse des charges de restructuration et d'acquisition, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des commissions dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, les autres prestations et charges ont augmenté de 181 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs, principalement attribuable à l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, à un profit non récurrent découlant d'une réduction de régimes de retraite au sein de l'exploitation américaine au cours du trimestre précédent et à la hausse des commissions, qui découle de l'augmentation des souscriptions au sein de l'exploitation canadienne.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,75 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2017, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 30 %, en hausse comparativement à 18 % au quatrième trimestre de 2016. Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée après avoir été signée par le président des États-Unis. Cette loi, qui a prise d'effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, se traduit par d'importantes réformes fiscales aux États-Unis et par une révision de l'Internal Revenue Code en réduisant notamment le taux d'imposition fédéral des sociétés, pour le faire passer de 35 % à 21 %, et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. En raison de ces changements, la compagnie a réévalué certains soldes d'impôt différé et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et elle a révisé certaines provisions au titre des charges. Ces éléments ont donné lieu à une charge nette de 216 M\$ imputée au bénéfice net qui a fait augmenter le taux d'imposition effectif de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2017 de 21 points. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 9 % pour le quatrième trimestre de 2017, en baisse comparativement à 18 % pour l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable des éléments imposés ailleurs qu'au Canada, des produits non imposables tirés des placements et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 15 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif s'est établi à 11 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un taux comparable à celui de 12 % pour l'exercice précédent.

Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif s'est établi à 9 % pour le quatrième trimestre, en baisse par rapport au taux de 13 % au troisième trimestre. Cette diminution du taux d'imposition effectif s'explique principalement par l'incidence favorable des éléments imposés ailleurs qu'au Canada ainsi que par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique.

Taux d'imposition effectif – incidence de la réforme fiscale américaine

	Incidence sur le bénéfice net	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017
Taux d'imposition effectif avant les participations ne donnant pas le contrôle		30 %	15 %
Augmentation (diminution) à la suite de la réévaluation des soldes d'impôt différé :			
Exploitation canadienne	(19) \$	(3) %	(1) %
Exploitation américaine	(223)	(36)	(11)
Exploitation européenne	88	14	4
	(154)	(25)	(8)
Augmentation (diminution) liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux charges :			
Exploitation canadienne	—	—	—
Exploitation américaine	(47)	13	13
Exploitation européenne	(34)	(9)	(9)
	(81)	4	4
Incidence nette de la réforme fiscale américaine avant les participations ne donnant pas le contrôle	(235) \$	(21) %	(4) %
Taux d'imposition effectif, compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine avant les participations ne donnant pas le contrôle		9 %	11 %
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19		
Incidence nette de la réforme fiscale américaine	(216) \$		

La réévaluation des soldes d'impôt différé, qui sont basés sur les meilleures estimations de la direction, pourrait entraîner d'autres ajustements si des directives additionnelles sont fournies par le Trésor des États-Unis, si les hypothèses de la compagnie changent ou si de nouvelles informations et interprétations sont présentées. Tout changement de ces estimations aura une incidence sur les résultats de l'exercice 2018.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 447	1 975	2 489	9 911
Autres actifs	2 804	3 787	18 044	24 635
Actif net des fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
Total de l'actif	161 760	84 063	174 015	419 838
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 810	232 623	39 521	278 954
Total de l'actif géré	168 570	316 686	213 536	698 792
Autres actifs administrés	11 580	597 596	41 945	651 121
Total de l'actif administré	180 150 \$	914 282 \$	255 481 \$	1 349 913 \$

	31 décembre 2016			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	70 311 \$	44 904 \$	47 940 \$	163 155 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 133	2 388	2 428	9 949
Autres actifs ⁽¹⁾	3 178	4 351	18 697	26 226
Actif net des fonds distincts	74 909	35 414	90 080	200 403
Total de l'actif	153 531	87 057	159 145	399 733
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	5 852	219 699	33 664	259 215
Total de l'actif géré	159 383	306 756	192 809	658 948
Autres actifs administrés	15 911	534 428	38 952	589 291
Total de l'actif administré	175 294 \$	841 184 \$	231 761 \$	1 248 239 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le total de l'actif administré avait augmenté de 101,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, pour s'établir à 1,3 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence positive de la fluctuation des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la fluctuation des devises. La diminution de 4,3 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation canadienne est principalement attribuable à la transition de 5,5 G\$ d'actifs immobiliers gérés par Conseillers immobiliers GWL vers British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC) au troisième trimestre de 2017. La transition d'environ 0,8 G\$ d'actifs immobiliers restants de bcIMC devrait se faire au cours du premier trimestre de 2018.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2017				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	22 600 \$	5 848 \$	21 449 \$	49 897 \$	30 %
Obligations de sociétés et autres obligations	23 704	26 342	20 261	70 307	42
Total partiel des obligations	46 304	32 190	41 710	120 204	72
Prêts hypothécaires	13 142	5 447	3 596	22 185	13
Actions	8 324	112	428	8 864	5
Immeubles de placement	1 960	5	2 886	4 851	3
Total partiel des placements de portefeuille	69 730	37 754	48 620	156 104	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	1 017	1 833	3 551	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 679	5 492	109	8 280	5
Total de l'actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$	100 %

	31 décembre 2016				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	23 580 \$	8 384 \$	18 905 \$	50 869 \$	31 %
Obligations de sociétés et autres obligations	21 138	24 589	20 177	65 904	41
Total partiel des obligations	44 718	32 973	39 082	116 773	72
Prêts hypothécaires	12 892	5 169	3 590	21 651	13
Actions	7 903	160	602	8 665	5
Immeubles de placement	1 574	5	2 761	4 340	3
Total partiel des placements de portefeuille	67 087	38 307	46 035	151 429	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	615	852	1 792	3 259	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 609	5 745	113	8 467	5
Total de l'actif investi	70 311 \$	44 904 \$	47 940 \$	163 155 \$	100 %

Au 31 décembre 2017, l'actif investi totalisait 167,9 G\$, soit une augmentation de 4,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2016. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux activités normales ainsi qu'à la hausse nette de la juste valeur des obligations. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2017, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 120,2 G\$, soit 72 % de l'actif investi, contre 116,8 G\$, ou 72 % de l'actif investi, au 31 décembre 2016. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 81 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
AAA	24 889 \$	21 %	27 762 \$	24 %
AA	32 405	27	29 816	26
A	40 328	33	37 787	32
BBB	21 449	18	20 116	17
BB ou inférieure	1 133	1	1 292	1
Total	120 204 \$	100 %	116 773 \$	100 %

Au 31 décembre 2017, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,1 G\$, soit 0,9 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 1,3 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2016.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires	31 décembre 2017				31 décembre 2016	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Prêts hypothécaires par type de bien						
Résidences unifamiliales	656 \$	1 483 \$	2 139 \$	10 %	2 075 \$	9 %
Résidences multifamiliales	3 549	3 217	6 766	30	5 987	28
Biens commerciaux	328	12 952	13 280	60	13 589	63
Total	4 533 \$	17 652 \$	22 185 \$	100 %	21 651 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 22,2 G\$, soit 13 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017, comparativement à 21,7 G\$, ou 13 % de l'actif investi, au 31 décembre 2016. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,5 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2017				31 décembre 2016			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 185 \$	628 \$	1 337 \$	5 150 \$	3 353 \$	633 \$	1 263 \$	5 249 \$
Immeubles de bureaux	1 862	888	658	3 408	1 845	657	729	3 231
Bâtiments industriels	1 411	1 322	855	3 588	1 570	1 534	842	3 946
Autres	382	419	333	1 134	340	450	373	1 163
Total	6 840 \$	3 257 \$	3 183 \$	13 280 \$	7 108 \$	3 274 \$	3 207 \$	13 589 \$

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
Ontario	1 054 \$	49 %	1 005 \$	49 %
Québec	458	22	436	21
Alberta	135	6	140	7
Colombie-Britannique	120	6	127	6
Terre-Neuve	112	5	113	5
Saskatchewan	94	5	86	4
Nouvelle-Écosse	63	3	65	3
Nouveau-Brunswick	50	2	46	2
Manitoba	49	2	53	3
Autres	4	—	4	—
Total	2 139 \$	100 %	2 075 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 618 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 24 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2017.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en Bourse	8 465 \$	62 %	7 988 \$	62 %
Actions non cotées en Bourse	399	3	677	5
Total partiel	8 864	65	8 665	67
Immeubles de placement	4 851	35	4 340	33
Total	13 715 \$	100 %	13 005 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2017				31 décembre 2016			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	872 \$	— \$	635 \$	1 507 \$	702 \$	— \$	625 \$	1 327 \$
Bâtiments industriels	340	—	676	1 016	293	—	596	889
Commerces de détail	222	—	1 167	1 389	207	—	1 114	1 321
Autres	526	5	408	939	372	5	426	803
Total	1 960 \$	5 \$	2 886 \$	4 851 \$	1 574 \$	5 \$	2 761 \$	4 340 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 13,7 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2017, comparativement à 13,0 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2016. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en Bourse, d'actions non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,5 G\$ des actions cotées en Bourse est principalement attribuable à une remontée des marchés boursiers au Canada, alors que la baisse de 0,3 G\$ des actions non cotées en Bourse découle surtout de la vente d'un placement en titres de participation dans Allianz Ireland. L'augmentation de 0,5 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les achats effectués au sein de l'exploitation canadienne ainsi que par les hausses de la valeur de marché nette.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2017				31 décembre 2016			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	213 \$	20 \$	— \$	233 \$	231 \$	53 \$	(1) \$	283 \$
Disponibles à la vente	16	2	(1)	17	8	3	(1)	10
Prêts et créances	81	—	(40)	41	122	—	(43)	79
Total	310 \$	22 \$	(41) \$	291 \$	361 \$	56 \$	(45) \$	372 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 310 M\$, ou 0,2 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017, comparativement à 361 M\$, ou 0,2 %, au 31 décembre 2016, soit une diminution nette de 51 M\$. La diminution du montant des placements ayant subi une perte de valeur s'explique principalement par des cessions et des remboursements.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 22 M\$ au 31 décembre 2017, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 41 M\$ au 31 décembre 2017, contre 45 M\$ au 31 décembre 2016. La diminution tient principalement à la restructuration des obligations dépréciées ainsi qu'à la cession de prêts hypothécaires dépréciés. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Dotation à la provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la dotation à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2017, le total de la dotation à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 891 M\$, comparativement à 2 946 M\$ au 31 décembre 2016, soit une diminution de 55 M\$ principalement attribuable à l'incidence des modifications des bases actuarielles, partiellement contrebalancée par les activités normales.

Les provisions pour perte de valeur de 41 M\$ (45 M\$ au 31 décembre 2016) et la dotation à la provision actuarielle pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 891 M\$ (2 946 M\$ au 31 décembre 2016) représentaient au total 2,0 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2017 (2,0 % au 31 décembre 2016).

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2017						31 décembre 2016
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Autres	Total	Total
Prêts hypothécaires	361 \$	1 636 \$	650 \$	941 \$	333 \$	3 921 \$	3 772 \$
Immeubles de placement	—	1 144	631	676	401	2 852	2 729
Total	361 \$	2 780 \$	1 281 \$	1 617 \$	734 \$	6 773 \$	6 501 \$

Au 31 décembre 2017, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 6,8 G\$ (6,5 G\$ au 31 décembre 2016), ce qui représentait 4,0 % de l'actif investi. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 2,1 G\$ (1,9 G\$ au 31 décembre 2016), soit 1,2 % de l'actif investi, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 4,7 G\$ (4,6 G\$ au 31 décembre 2016), soit 2,8 % de l'actif investi. Ce portefeuille était bien diversifié en fonction du type d'immeuble, l'actif investi se répartissant ainsi : 41 % dans les commerces de détail, 35 % dans les immeubles industriels et autres, 19 % dans les immeubles de bureaux et 5 % dans les résidences multifamiliales. Au 31 décembre 2017, le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 51 %, et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,4. Au 31 décembre 2017, la durée moyenne pondérée des emprunts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de plus de 12 ans.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2017. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créateurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2017, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 77 M\$ (159 M\$ au 31 décembre 2016) et un montant de 437 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (475 M\$ au 31 décembre 2016). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en raison de la baisse des actifs dérivés, qui est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains. En 2017, les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont diminué en raison de la baisse des passifs dérivés, essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur la juste valeur des swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant nominal en cours des contrats dérivés a diminué de 0,6 G\$, pour s'établir à 16,6 G\$. Cette baisse découle principalement de l'expiration et du règlement de certains contrats de change qui étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des débentures subordonnées de 1,0 G\$ de la compagnie remboursées le 21 juin 2017, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 384 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 528 M\$ au 31 décembre 2016. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains, ainsi qu'à l'expiration et au règlement de contrats de change payeurs d'euros et receveurs de livres sterling.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2017	2016
Goodwill	6 179 \$	5 977 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 662	3 030
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 070	942
Total	9 911 \$	9 949 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 9 911 M\$ au 31 décembre 2017, un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2016. Le goodwill a augmenté de 202 M\$, pour se chiffrer à 6 179 M\$, principalement en raison de l'acquisition du Groupe Financier Horizons et de l'incidence de la fluctuation des devises. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont diminué de 368 M\$, surtout en raison de la réduction des immobilisations incorporelles liées aux contrats de clients et de l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs contrebalancés en partie par une charge de dépréciation liée aux marques et aux marques de commerce de Putnam. Des immobilisations incorporelles à durée indéterminée liées aux contrats de clients de 290 M\$ ont été transférées aux actifs détenus en vue de la vente en raison de la cession d'un placement connexe en titres de participation. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 128 M\$ en 2017, essentiellement en raison des entrées de contrats de clients dans le cadre de l'acquisition du Groupe Financier Horizons et des entrées nettes de logiciels informatiques, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations des devises.

Conformément aux IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2017, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2017. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Au deuxième trimestre de 2017, la compagnie a constaté une perte de valeur de 16 M\$ (12 M\$ après impôt) des immobilisations incorporelles à durée déterminée relativement aux logiciels inclus dans la provision aux fins de la transformation de l'exploitation canadienne.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2017	2016⁽¹⁾
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 893 \$	10 781 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	5 045	5 627
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	4 647	4 311
Autres actifs	2 424	2 263
Actifs d'impôt différé ⁽¹⁾	930	1 593
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	706	649
Instruments financiers dérivés	384	528
Immobilisations corporelles	303	304
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	169	—
Impôt exigible ⁽¹⁾	134	170
Total	24 635 \$	26 226 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽²⁾ Pour de plus amples renseignements sur les actifs détenus en vue de la vente, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2017 totalisaient 24,6 G\$, soit 1,6 G\$ de moins qu'au 31 décembre 2016. Cette diminution s'explique principalement par une baisse de 0,9 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants, par une diminution de 0,7 G\$ des actifs d'impôt différé et par une baisse de 0,6 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance, facteurs partiellement contrebalancés par une hausse de 0,3 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir, par une hausse de 0,2 M\$ des actifs détenus en vue de la vente et par une augmentation de 0,1 G\$ des autres actifs. La diminution des actifs d'impôt différé découle principalement de l'incidence de la réforme fiscale américaine.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre		
	2017	2016	2015
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	93 465 \$	81 033 \$	80 829 \$
Fonds communs de placement	54 658	51 726	50 101
Obligations	42 270	41 619	42 160
Immeubles de placement	11 520	11 019	10 839
Trésorerie et autres	11 232	10 837	10 279
Prêts hypothécaires	2 610	2 622	2 596
Total partiel	215 755 \$	198 856 \$	196 804 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 602	1 547	1 390
Total	217 357 \$	200 403 \$	198 194 \$
Variation d'un exercice à l'autre	8 %	1 %	13 %

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 17,0 G\$ au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016, pour s'établir à 217,4 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 13,4 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,5 G\$ et des dépôts nets de 1,1 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2017	2016
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	30 828 \$	31 328 \$
Actions de croissance	15 045	13 252
Actions – valeur	23 590	23 163
Titres à revenu fixe	35 593	33 999
Marché monétaire	156	164
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	16 585	15 856
Total partiel	121 797 \$	117 762 \$
Comptes institutionnels		
Actions	103 001 \$	84 257 \$
Titres à revenu fixe	46 799	48 700
Autres	7 357	8 496
Total partiel	157 157 \$	141 453 \$
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	278 954 \$	259 215 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017, les fonds communs de placement excluent des fonds gérés de Putnam de 13,4 G\$ (10,9 G\$ au 31 décembre 2016), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2017, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 232,6 G\$, d'Irish Life, pour un montant de 38,5 G\$, et des fonds des Services d'investissement Quadrus Ltée (Quadrus), pour un montant de 6,8 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 19,7 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations du marché, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2017	2016 ⁽¹⁾
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	161 365 \$	157 949 \$
Autres passifs du fonds général ⁽¹⁾	15 580	16 373
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	217 357	200 403
Total	394 302 \$	374 725 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Le total du passif a augmenté de 19,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, passant ainsi à 394,3 G\$ au 31 décembre 2017.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 3,4 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, contrebalancée en partie par l'incidence nette des fluctuations des devises qui découle surtout du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et de la modification des hypothèses. Les contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,0 G\$, en raison essentiellement de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 13,4 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,5 G\$ et des dépôts nets de 1,1 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2017					
Obligations	23 410 \$	19 486 \$	23 400 \$	33 037 \$	99 333 \$
Prêts hypothécaires	8 959	3 777	4 268	3 569	20 573
Actions	5 142	2 027	—	262	7 431
Immeubles de placement	1 689	134	—	2 810	4 633
Autres actifs ⁽¹⁾	9 671	4 607	1 146	13 971	29 395
Total de l'actif	48 871 \$	30 031 \$	28 814 \$	53 649 \$	161 365 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	48 871 \$	30 031 \$	28 814 \$	53 649 \$	161 365 \$
31 décembre 2016					
Obligations	22 896 \$	17 464 \$	23 820 \$	31 550 \$	95 730 \$
Prêts hypothécaires	8 810	3 699	4 005	3 557	20 071
Actions	4 951	1 979	—	236	7 166
Immeubles de placement	1 410	13	—	2 679	4 102
Autres actifs ⁽¹⁾	9 127	5 970	1 256	14 527	30 880
Total de l'actif	47 194 \$	29 125 \$	29 081 \$	52 549 \$	157 949 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	47 194 \$	29 125 \$	29 081 \$	52 549 \$	157 949 \$

⁽¹⁾ Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2017	2016 ⁽¹⁾
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 617 \$	5 980 \$
Autres passifs	3 752	3 836
Créditeurs	2 684	2 049
Instruments financiers dérivés	1 336	2 012
Passifs d'impôt différé ⁽¹⁾	1 194	1 521
Impôt exigible ⁽¹⁾	464	494
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	373	320
Titres de fiducies de capital	160	161
Total	15 580 \$	16 373 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 15,6 G\$ au 31 décembre 2017, une baisse de 0,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, en raison essentiellement d'une diminution de 0,7 G\$ des passifs financiers dérivés, d'une baisse de 0,4 G\$ des débitures et autres instruments d'emprunt et d'une diminution de 0,3 G\$ des passifs d'impôt différé, contrebalancée en partie par une hausse de 0,6 G\$ des créditeurs. La diminution des actifs d'impôt différé découle principalement de l'incidence de la réforme fiscale américaine.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,8 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 16 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada-Vie.

Aux États-Unis, la compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également aux États-Unis un produit assorti d'une garantie de retrait minimum, lequel comprend une option de prestations minimales garanties au décès qui ne vient pas à échéance avec l'âge.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2017, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 225 M\$ (3 917 M\$ au 31 décembre 2016).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2017			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	32 889 \$	— \$	15 \$	44 \$	44 \$
Exploitation américaine	13 266	4	—	37	41
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	9 481	4	—	475	475
Réassurance ⁽²⁾	1 131	276	—	9	285
Total de l'exploitation européenne	10 612	280	—	484	760
Total	56 767 \$	284 \$	15 \$	565 \$	845 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2017 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2017. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 5 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016) et à 18 M\$ depuis le début de l'exercice (21 M\$ pour la période correspondante de 2016), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2017, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont diminué de 363 M\$ par rapport au 31 décembre 2016, pour s'établir à 5 617 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2017, Irish Life Assurance plc (ILA), une filiale de la compagnie, a remboursé le montant nominal et les intérêts courus de ses débentures subordonnées de 200 M€ à 5,25 %.

Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets non garantis de premier rang à 4,150 % d'un montant en capital de 700 M\$ US, qui sont garantis entièrement et sans condition par Lifeco et qui arriveront à échéance le 3 juin 2047.

Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant total de 1,0 G\$ du capital de ses débentures subordonnées à 5,691 % arrivant à échéance le 21 juin 2067, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (mais à l'exclusion de cette date).

Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2017, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2017 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 52 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 50 M\$ au 31 décembre 2016).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, le capital social en circulation se chiffrait à 9 974 M\$, dont 7 260 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les 5 ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2017, 988 722 659 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 260 M\$ étaient en circulation, comparativement à 986 398 335 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 130 M\$ au 31 décembre 2016.

La compagnie a initié le 9 janvier 2017, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la compagnie a racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (2016 – 7 967 881) au coût moyen par action de 35,18 \$ (2016 – 33,54 \$) en vertu de son programme de rachat dans le cours normal des activités, y compris les actions rachetées en vertu d'ententes privées en 2016.

Après le 31 décembre 2017, pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital, cette dernière a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 15 janvier 2018 et se terminera le 14 janvier 2019.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2017, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les 5 ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 464 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Le 18 mai 2017, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série T, à dividende non cumulatif de 5,15 % au prix de 25,00 \$ par action. Les actions sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2022 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N ⁽¹⁾
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	8 524 422
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	213 110 550 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	2,176 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2015

Great-West Lifeco Inc.						
	Série O ⁽²⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T
Type	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017
Actions en circulation	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	À taux variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022

⁽¹⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

⁽²⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les 5 ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2017	2016
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	622 \$	610 \$
London Life	1 796	1 798
Canada-Vie	339	357
Great-West Financial	14	17
	2 771 \$	2 782 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	164 \$	224 \$

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2017, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,3 G\$ (7,9 G\$ au 31 décembre 2016) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 93,8 G\$ (91,6 G\$ au 31 décembre 2016). Au 31 décembre 2017, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient 0,5 G\$ (1,1 G\$ au 31 décembre 2016) par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	2 287 \$	1 389 \$	6 757 \$	6 254 \$
Financement	(256)	510	(1 659)	(1 045)
Investissement	(1 627)	(1 689)	(4 778)	(4 565)
	<u>404</u>	<u>210</u>	<u>320</u>	<u>644</u>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<u>41</u>	<u>(11)</u>	<u>(28)</u>	<u>(198)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	<u>445</u>	<u>199</u>	<u>292</u>	<u>446</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>3 106</u>	<u>3 060</u>	<u>3 259</u>	<u>2 813</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>3 551 \$</u>	<u>3 259 \$</u>	<u>3 551 \$</u>	<u>3 259 \$</u>

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 445 M\$ par rapport au 30 septembre 2017. Au cours du quatrième trimestre de 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 287 M\$, une hausse de 898 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 256 M\$, principalement en raison du paiement de dividendes de 396 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant de 36 M\$, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de 171 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 627 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 292 M\$ par rapport au 31 décembre 2016. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6 757 M\$, une hausse de 503 M\$ par rapport à l'exercice 2016. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 659 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 582 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, au remboursement net de 359 M\$ sur la dette et au rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant de 63 M\$, facteurs contrebalancés en partie par l'émission d'actions ordinaires et privilégiées, pour un montant net de 323 M\$ et par l'augmentation de 24 M\$ de la marge de crédit d'une filiale. Au premier trimestre de 2017, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,346 \$ par action ordinaire à 0,367 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 778 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2017

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 235 \$	200 \$	— \$	500 \$	— \$	— \$	4 535 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	763	113	92	79	69	52	358
– matériel	8	6	2	—	—	—	—
3) Obligations d'achat	253	109	74	48	19	3	—
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	939	938	1	—	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	300	300	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	7 498 \$	1 666 \$	169 \$	627 \$	88 \$	55 \$	4 893 \$

- 1) Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- 2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) (a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
- (b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1,7 G\$ US, montant duquel une tranche de 1,6 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2017.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West détient une facilité de lettres de crédit de 600 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2017, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 97 M\$ US à des parties externes.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 375 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 49 M\$ US à des parties externes.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 5 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

Au cours du quatrième trimestre de 2017, GWL&A Financial Inc. a résilié une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US qui avait été délivrée à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina (GWSC). Au quatrième trimestre de 2017, GWSC a conclu une opération de réassurance afin d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire sans nécessiter de lettre de crédit.

Great-West Life & Annuity Insurance Company détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2017, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Canada-Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M\$ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par la Canada-Vie.

La Canada-Vie détient une facilité de lettres de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2017, des lettres de crédit d'un montant de 500 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 750 M\$ US à d'autres filiales.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du MPRCE. La fourchette cible interne de la compagnie au chapitre du ratio du MPRCE pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 215 %, sur une base consolidée.

Le ratio du MPRCE de la Great-West au 31 décembre 2017 s'établissait à 241 % (240 % au 31 décembre 2016). Pour ce qui est de la London Life, le ratio du MPRCE au 31 décembre 2017 s'établissait à 225 % (217 % au 31 décembre 2016). Le ratio du MPRCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2017 s'établissait à 284 % (275 % au 31 décembre 2016). Le ratio du MPRCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2017 (1,1 G\$ au 31 décembre 2016).

Le ratio du MPRCE de la Great-West, de 241 %, comprend 6 points de pourcentage pour tenir compte de l'incidence des mouvements de capitaux précédant la conclusion de l'acquisition de Retirement Advantage. L'incidence connexe pour la Canada-Vie et la London Life était de 10 points de pourcentage et de néant, respectivement.

Aux fins du calcul de la situation du MPRCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles. Selon la ligne directrice du BSIF sur le MPRCE, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la compagnie qui sont sous réglementation fédérale doivent être amorties sur 12 trimestres.

Au 31 décembre 2017, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity Insurance Company, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 487 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity Insurance Company présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le BSIF a remplacé la ligne directrice sur le MPRCE par celle sur le TSAV, qui présente un nouveau cadre de capital réglementaire pour le secteur canadien de l'assurance. Le BSIF a publié la version définitive du TSAV 2018 au cours du quatrième trimestre de 2017. La première période de présentation de l'information financière visée sera le premier trimestre de 2018. La compagnie continue de se préparer à la mise en œuvre du nouveau cadre de capital réglementaire du TSAV et est en bonne position.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 comprend notamment de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats d'assurance émis et des traités de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs et devrait donc donner lieu à un examen plus approfondi de la directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications. La rubrique Normes internationales d'information financière présente plus de détails sur la nouvelle IFRS 17.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres⁽¹⁾

	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016
Exploitation canadienne	17,5 %	17,9 %	19,9 %
Services financiers aux États-Unis⁽²⁾	17,4 %	10,9 %	10,6 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)⁽³⁾	(24,2) %	(1,5) %	(2,9) %
Exploitation européenne	15,4 %	14,8 %	17,1 %
Exploitation générale de Lifeco	(4,3) %	(5,1) %	(5,2) %
Total du bénéfice net de Lifeco	10,9 %	12,4 %	13,8 %
Total du bénéfice net ajusté de Lifeco⁽⁴⁾	13,4 %	13,3 %	14,1 %

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

⁽²⁾ Le poste Services financiers aux États-Unis comprend l'incidence des coûts de restructuration de 2 M\$ et de 11 M\$ aux quatrième trimestres de 2016 et de 2017, ainsi que l'incidence favorable de 197 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

⁽³⁾ Le poste Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) comprend l'incidence des coûts de restructuration de 20 M\$ au quatrième trimestre de 2016, une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation de 122 M\$ subie au quatrième trimestre de 2017 et de l'incidence de 448 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

⁽⁴⁾ Le total du bénéfice net ajusté de Lifeco comprend les ajustements effectués pour obtenir le bénéfice net ajusté, lesquels sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion. Le montant pour le quatrième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 20 M\$ liés à Putnam et des coûts de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers. Le montant pour le troisième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 13 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes et des coûts de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers. Le montant pour le deuxième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 3 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers et des coûts de 1 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes. Le montant pour le premier trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers et des coûts de 1 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres de 10,9 % au 31 décembre 2017, comparativement à 13,8 % au 31 décembre 2016. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine et d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation par l'exploitation américaine en 2017, ainsi que des coûts de restructuration en 2016 et en 2017, la compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net ajusté de 13,4 % au 31 décembre 2017, comparativement à 14,1 % au 31 décembre 2016. Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprend une perte estimée de 175 M\$ après impôt liée aux sinistres résultant des ouragans survenus dans l'Atlantique au cours de l'exercice, qui a entraîné une diminution de 0,9 % du rendement des capitaux propres.

NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la compagnie a été maintenu à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. En 2017, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2017.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Irish Life	Great-West Life & Annuity Insurance Company
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA				Non coté
	Santé financière		AA	AA	AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang				A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-		

Au cours du deuxième trimestre de 2017, Standard & Poor's Ratings Services a confirmé, puis retiré ses notations d'ILA à la suite du remboursement de ses débentures subordonnées au cours du premier trimestre de 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de constitution du patrimoine, des produits axés sur le revenu et des produits de rentes immédiates aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services d'assurance-vie individuelle et de protection du vivant. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits individuels de constitution du patrimoine et les produits de rentes individuels. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Financière Liberté 55^{MC}, Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine (GSAGP), des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont le Groupe Investors, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et Quadrus. Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

CLIENT COLLECTIF

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes mieux-être.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances et aux ventes directes, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, offrent des produits collectifs d'assurance créances et des produits pour les groupes d'affinité aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et aux autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et d'épargne collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie se concentre sur l'innovation dans les gammes de produits d'épargne et de placement, y compris les produits incitatifs à l'épargne étude, l'outil Wayfinder^{MC}, un outil qui permet aux Canadiens d'obtenir un aperçu de tous leurs objectifs de placement et d'épargne, ainsi que des gammes de fond sur mesure pour les promoteurs de régimes. La Great-West a mis en place un programme de formation des employés de premier plan afin d'aider les Canadiens à comprendre comment établir des objectifs de placement, en faire le suivi et y apporter des changements.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance, de constitution du patrimoine et de rentes qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION ⁽²⁾
- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes⁽¹⁾ - Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 27 % des primes en vigueur⁽¹⁾ 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers⁽¹⁾	Assurance-vie individuelle - Assurance-vie temporaire - Assurance-vie universelle - Assurance-vie avec participation Protection du vivant - Assurance-invalidité - Assurance contre les maladies graves Produits individuels de gestion du patrimoine - Régimes d'épargne - REER - Régimes d'épargne non enregistrés - CELI - Investis dans : - Fonds distincts - Fonds communs de placement - Options de placement garanties - Régimes de revenu de retraite - Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Rentes immédiates - Rentes différées - Prêts hypothécaires résidentiels - Produits bancaires	Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine 3 388 conseillers en sécurité financière Financière Liberté 55 2 627 conseillers en sécurité financière Personnes affiliées 7 926 courtiers indépendants associés aux 34 agents généraux 1 868 conseillers associés aux 14 agents nationaux 2 822 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie 124 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons 4 800 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada-Vie. Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers du GSAGP et de la Financière Liberté 55) : 4 951 représentants en placement

⁽¹⁾ Au 30 septembre 2017

⁽²⁾ Le GSAGP et Financière Liberté 55 regroupent tous les conseillers contractuels. Les personnes affiliées et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2017.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes⁽³⁾ 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés⁽¹⁾ - Détient la plus importante part de marché, soit 39 %, des produits d'assurance créances⁽¹⁾, plus de 7,3 millions de participants aux régimes⁽³⁾ 5 % du marché des produits de ventes directes⁽¹⁾, plus de 0,6 million de participants aux régimes⁽³⁾ 20 % des régimes de capitalisation collectifs⁽¹⁾ 24 % des nouvelles souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique⁽²⁾	Assurance-vie et assurance-maladie - Assurance-vie - Assurance-invalidité - Assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance-maladie complémentaire Assurance créances - Assurance-vie - Assurance-invalidité - Assurance créances contre la perte d'emploi - Assurance contre les maladies graves Services de retraite et de placement collectifs - Régimes de capitalisation collectifs, y compris : - Régimes de retraite à cotisations définies - CELI et REER collectifs - Régimes de participation différée aux bénéfices - Régimes d'épargne non enregistrés - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Actions d'une seule société - Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates - Rentes différées - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Régimes de services de gestion de placements uniquement - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Valeurs mobilières	- Les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans 28 bureaux au pays, incluant 148 directeurs de comptes. - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2016

⁽²⁾ Au 30 septembre 2017

⁽³⁾ Au 31 décembre 2017

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, Client individuel, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie collectives au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable. Les sociétés du secteur des technologies financières ont causé certaines perturbations sur le marché, mais les grandes compagnies s'adaptent bien grâce à leurs propres innovations technologiques.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	30 sept. 2017 ⁽²⁾	31 déc. 2016 ⁽²⁾	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2016 ⁽²⁾
Primes et dépôts	6 847 \$	6 158 \$	6 681 \$	26 545 \$	24 661 \$
Souscriptions	3 772	2 940	3 871	13 608	12 933
Honoraires et autres produits	419	411	386	1 616	1 494
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	338	296	326	1 074	1 218
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	357	296	326	1 219	1 218
Total de l'actif⁽²⁾	161 760 \$	157 684 \$	153 531 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 810	6 513	5 852		
Total de l'actif géré	168 570	164 197	159 383		
Autres actifs administrés	11 580	11 135	15 911		
Total de l'actif administré	180 150 \$	175 332 \$	175 294 \$		

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016 ⁽²⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽²⁾
Client individuel	162 \$	141 \$	179 \$	589 \$	617 \$
Client collectif	193	155	154	641	564
Exploitation générale	(17)	—	(7)	(156)	37
Bénéfice net	338 \$	296 \$	326 \$	1 074 \$	1 218 \$
Ajustements :					
Coûts de restructuration	—	—	—	126	—
Incidence de la réforme fiscale américaine	19	—	—	19	—
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	357 \$	296 \$	326 \$	1 219 \$	1 218 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à la restructuration du secteur Exploitation canadienne en deux nouvelles unités d'exploitation.

FAITS NOUVEAUX EN 2017

- En 2017, l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie a été restructurée autour de deux nouvelles unités d'exploitation : l'une axée sur les clients individuels et l'autre, sur les clients collectifs. À la lumière de ces changements, la compagnie a annoncé en avril qu'elle comptait réaliser des réductions des charges annuelles de 200 M\$ avant impôt d'ici le premier trimestre de 2019, dont une tranche d'environ 160 M\$ se rapportait au compte des détenteurs d'actions ordinaires et une autre de 40 M\$, aux comptes de participation. La réduction des charges se fait par la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, la résiliation de certains contrats de location et la dépréciation des systèmes d'information.

Au 31 décembre 2017, les réductions annualisées des charges se chiffraient à 123 M\$ avant impôt, comparativement à 95 M\$ au 30 septembre 2017. De ces réductions annualisées de 123 M\$ avant impôt, une tranche d'environ 93 M\$ se rapportait au compte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et une tranche de 30 M\$ se rapportait aux comptes de participation.

Dans le cadre de cette initiative, la compagnie a engagé une charge de restructuration de 215 M\$ avant impôt au deuxième trimestre de 2017, dont une tranche de 172 M\$ se rapportait au compte des détenteurs d'actions ordinaires et une autre de 43 M\$ se rapportait aux comptes de participation. La charge de restructuration a engendré une diminution de 126 M\$ et de 32 M\$ du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du bénéfice net attribuable aux comptes de participation, respectivement, en 2017.

- Le 1^{er} janvier 2017, l'unité Client individuel a lancé des produits améliorés d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire et d'assurance-vie universelle qui respectent les nouvelles lois sur l'exonération fiscale entrée en vigueur en janvier 2017.
- Le 19 mai 2017, la compagnie, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, la Great-West, a conclu une entente visant l'acquisition du Groupe Financier Horizons, une agence de gestion générale qui offre aux conseillers partout au Canada un accès à des produits et des services d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'avantages sociaux, de rentes, de placements, de règlement échelonné et de gestion des risques. L'approbation réglementaire a été reçue et la transaction a été conclue avec prise d'effet le 31 juillet 2017. Même si les produits et le bénéfice net tirés du Groupe Financier Horizons ne seront pas significatifs, cette acquisition a permis d'accroître l'investissement de la compagnie dans les services de distribution au Canada grâce à une nouvelle participation dans le secteur des agences de gestion générale qui est en croissance.
- Le secteur Client collectif a amorcé une nouvelle phase du programme SolutionsPharma. Le régime SENSÉ (solutions efficaces et novatrices, soins équilibrés) aide la Great-West à prendre des décisions relatives aux médicaments à couvrir. Avec le régime SENSÉ, les nouveaux médicaments et les nouvelles versions de médicaments existants font l'objet d'un examen approfondi avant d'être inclus dans un régime d'assurance-médicaments, et un programme de préautorisation amélioré renforce le processus de gestion des réclamations afin que les régimes d'avantages sociaux demeurent viables tout en maintenant l'accès à une couverture complète pour les membres des régimes.
- Conseillers immobiliers GWL s'est classé au premier rang au Canada du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) en 2017. Conseillers immobiliers GWL prend part à cette enquête depuis seulement trois ans, mais a reçu la désignation Green Star pour une troisième année consécutive et a su améliorer son classement chaque année afin d'occuper la première position au Canada.
- Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Great-West a remporté le prix du « Life and Health Insurer of the Year » à l'édition 2017 des Insurance Business Awards.
- Au cours du quatrième trimestre de 2017, la compagnie a été la première au Canada à annoncer un nouveau programme pilote d'épargne flexible visant à aider les participants ayant un diplôme d'études postsecondaires à épargner pour l'avenir tout en remboursant leur prêt étudiant.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

CLIENT INDIVIDUEL

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾
Primes et dépôts	2 809 \$	2 499 \$	2 769 \$	10 880 \$	10 040 \$
Souscriptions	2 537	2 033	2 648	9 723	9 086
Honoraires et autres produits	255	236	225	949	870
Bénéfice net	162	141	179	589	617

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à la restructuration du secteur Exploitation canadienne en deux nouvelles unités d'exploitation.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2017 se sont chiffrés à 2,8 G\$, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les primes et dépôts liés aux produits individuels de gestion du patrimoine ont diminué de 0,1 G\$, principalement en raison d'une diminution des dépôts liés aux fonds distincts, tandis que les primes liées aux produits individuels d'assurance ont augmenté de 0,1 G\$, principalement en raison d'une hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation.

Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 10,9 G\$, en raison d'une augmentation de 0,4 G\$ des primes liées aux produits individuels d'assurance et d'une augmentation de 0,4 G\$ des primes et dépôts liés aux produits individuels de gestion du patrimoine. La hausse des primes liées aux produits individuels d'assurance est principalement attribuable à une hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation, tandis que l'augmentation des primes et dépôts liés aux produits individuels de gestion du patrimoine est principalement attribuable aux augmentations au sein des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs.

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts ont crû de 0,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 0,3 G\$ des primes d'assurance-vie individuelle avec participation. Les primes et dépôts liés aux produits individuels de gestion du patrimoine sont comparables aux montants enregistrés au trimestre précédent.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2017 ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,5 G\$, en raison d'une diminution des souscriptions de produits individuels d'assurance de 0,2 G\$, partiellement contrebalancée par une augmentation de 0,1 G\$ des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine. La diminution des souscriptions de produits individuels d'assurance est principalement attribuable au nombre plus élevé de souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation au quatrième trimestre de 2016, en raison des modifications apportées à la législation sur l'exonération fiscale qui entraient en vigueur en janvier 2017, tandis que l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de tiers.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 0,6 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,7 G\$, en raison d'une augmentation de 0,8 G\$ des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine, contrebalancée en partie par une diminution de 0,2 G\$ des souscriptions de produits individuels d'assurance. L'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de fonds de placement, tandis que la diminution des souscriptions de produits individuels d'assurance s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 0,5 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison d'une augmentation de 0,5 G\$ des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine attribuable à une augmentation des souscriptions de produits de fonds distincts et des souscriptions de tiers. Les souscriptions de produits individuels d'assurance sont comparables à celles du trimestre précédent.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2017 se sont chiffrées à 83 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 99 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des entrées nettes de trésorerie de 141 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 299 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 276 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel

	31 décembre	
	2017	2016
Actif géré		
Produits fondés sur le risque	5 252	5 527
Fonds distincts	33 356	31 931
Gamme de fonds Quadrus	6 211	5 530
Total de l'actif géré	44 819 \$	42 988 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾	8 283 \$	7 240 \$
Total de l'actif administré	53 102 \$	50 228 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement de tiers distribués par Quadrus.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 255 M\$, principalement en raison de l'augmentation des autres produits liés aux ententes de distribution et de la croissance des honoraires découlant de la hausse de l'actif administré moyen, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des marges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 79 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 949 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a diminué de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 162 M\$. Cette diminution tient essentiellement à la diminution de l'apport des placements et aux résultats moins favorables au chapitre de la mortalité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, l'incidence favorable des nouvelles affaires et les résultats favorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de police.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net a diminué de 28 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 589 M\$. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de l'apport des placements, à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, la hausse des honoraires nets et les résultats favorables au chapitre de la mortalité.

Au quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a crû de 21 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des placements.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2017 a diminué de 153 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 25 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancée par la diminution des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 42 M\$, comparativement à 191 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts de restructuration de 32 M\$ enregistrés au deuxième trimestre de 2017, le bénéfice net a diminué de 117 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des pressions exercées par les nouvelles affaires, contrebalancée en partie par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – CLIENT INDIVIDUEL

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

L'unité d'exploitation Client individuel a affiché de solides résultats en 2017. La réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que la compagnie est en bonne posture pour 2018 et les années à venir.

En 2018, l'unité Client individuel poursuivra sa transformation afin de se positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire fondée sur les Conseils pour la vie favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽¹⁾
Primes et dépôts	4 038 \$	3 659 \$	3 912 \$	15 665 \$	14 621 \$
Souscriptions	1 235	907	1 223	3 885	3 847
Honoraires et autres produits	157	150	147	610	574
Bénéfice net	193	155	154	641	564

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à la restructuration du secteur Exploitation canadienne en deux nouvelles unités d'exploitation.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G\$, en raison d'une augmentation de 0,1 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs d'assurance. L'augmentation pour les produits collectifs d'assurance est principalement attribuable à une hausse des primes et dépôts sur le marché des grandes affaires. Les primes et dépôts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine sont demeurés comparables aux résultats enregistrés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,7 G\$, en raison d'une augmentation 0,6 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine et d'une augmentation de 0,4 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs d'assurance. L'augmentation pour les produits collectifs de gestion du patrimoine s'explique essentiellement par la hausse des dépôts liés aux fonds distincts, tandis que la hausse pour les produits collectifs d'assurance est principalement attribuable à l'augmentation des primes et dépôts sur le marché des grandes affaires.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une augmentation de 0,3 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine et d'une augmentation de 0,1 G\$ des primes et dépôts liés aux produits collectifs d'assurance. L'augmentation pour les produits collectifs de gestion du patrimoine s'explique essentiellement par la hausse des dépôts liés aux produits collectifs de fonds distincts, tandis que la hausse pour les produits collectifs d'assurance est principalement attribuable à l'augmentation des primes et dépôts sur le marché des contrats SAS.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2017 sont demeurées comparables à celles enregistrées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont demeurés comparables aux résultats enregistrés à l'exercice précédent. Les souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine ont augmenté de 0,1 G\$, tandis que les souscriptions de produits collectifs d'assurance ont diminué de 0,1 G\$. L'augmentation des souscriptions de produits collectifs de gestion du patrimoine est surtout attribuable à l'augmentation des souscriptions de produits de fonds distincts, tandis que la diminution des souscriptions de produits collectifs d'assurance s'explique principalement par la diminution des souscriptions sur le marché des grandes affaires.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison d'une augmentation des souscriptions de produits de fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les entrées nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2017 se sont chiffrées à 214 M\$, comparativement à 133 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 72 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 780 M\$, comparativement à 408 M\$ pour l'exercice précédent, compte non tenu d'un retrait de 910 M\$ d'un régime de capitalisation collectif à faible marge.

Actif administré – Services de retraite et de placement collectifs

	31 décembre	
	2017	2016
Actif géré		
Produits fondés sur le risque	7 978 \$	7 595 \$
Fonds distincts	47 043	42 978
Actifs institutionnels	599	322
Total de l'actif géré	55 620 \$	50 895 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾	506 \$	538 \$
Total de l'actif administré – Services de retraite et de placement collectifs	56 126 \$	51 433 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement distribués par Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 157 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et à la hausse des entrées nettes de trésorerie, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des marges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 36 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 610 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2017 a augmenté de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 193 M\$. Cette hausse est principalement attribuable aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et à la hausse de l'apport des placements, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net a augmenté de 77 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 641 M\$. Cette augmentation tient essentiellement aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat et les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Au quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et d'une hausse de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – CLIENT COLLECTIF

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2017, la compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue des primes reçues. Grâce notamment à des investissements efficaces dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché.

Récemment, la compagnie a annoncé un certain nombre d'initiatives visant à accroître la part de marché et la pertinence des services offerts aux régimes collectifs canadiens et à leurs participants, notamment :

- Un nouveau projet pilote novateur lié à la dette des étudiants sera mis en œuvre au début de 2018, lequel a pour objectif de s'attaquer au problème grandissant de l'augmentation du niveau d'endettement des récents diplômés postsecondaires, et facilitera à la fois le remboursement de la dette des étudiants et l'épargne pour l'avenir.
- Un projet pilote pour la plateforme de soins médicaux virtuels entièrement bilingue, Dialogue^{MC}, a été lancé en novembre 2017. Dialogue^{MC} est un service qui permet une interaction, par le Web ou une application mobile, entre un participant à un régime et une équipe de professionnels de la santé qui peuvent diagnostiquer un certain nombre de pathologies et donner un avis médical de façon efficiente et efficace.
- La compagnie prévoit continuer à élargir son programme de gestion des dossiers médicaux de premier ordre grâce à un projet pilote devant être mené avec Best Doctors^{MC} en 2018, en vue d'améliorer les diagnostics et le traitement des patients. Ce service devrait améliorer la santé des participants aux régimes, tout en augmentant la rentabilité du programme d'avantages pour les promoteurs de régimes.
- Le site GroupNet pour les participants de régimes sera relancé sur une nouvelle plateforme numérique qui permet la personnalisation selon les besoins de chaque participant à un régime. La compagnie cherche activement à tirer parti du canal numérique afin de pouvoir présenter aux participants aux régimes de l'information personnalisée avec efficacité et en temps opportun.

Les investissements de la compagnie dans la technologie et l'innovation devraient permettre d'améliorer les processus et d'offrir un service plus rapide, tout en donnant aux clients le pouvoir d'atteindre un niveau amélioré de bien-être financier, physique et mental.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2017, l'exploitation canadienne a enregistré une perte nette de 17 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette au quatrième trimestre de 2017 comprend l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui s'est traduite par une charge nette de 19 M\$. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a augmenté de 9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, ce qui s'explique principalement par l'incidence plus favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, contrebalancée en partie par la baisse des honoraires.

Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine mentionnée pour expliquer les résultats trimestriels et de l'incidence des coûts de restructuration de 126 M\$ compris dans les résultats du deuxième trimestre de 2017, la perte nette ajustée s'est chiffrée à 11 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à un bénéfice net de 37 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation du bénéfice net s'explique principalement par la baisse des produits nets tirés des placements et l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Le bénéfice net pour l'exercice 2016 tenait compte d'un profit à la vente d'un immeuble de placement qui ne s'est pas reproduit.

Compte non tenu des facteurs évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à néant pour le trimestre précédent. Cette variation du bénéfice net s'explique principalement par l'incidence plus favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, contrebalancée par la baisse des honoraires.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire des Marchés individuels.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, la compagnie offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la compagnie est le principal fournisseur de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, et ses clients comptent 22 États qui ont recours à ses services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent ses régimes de placement seulement.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays⁽⁴⁾, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 8,3 millions de comptes de participants et 37 515 régimes⁽¹⁾ - Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants⁽²⁾ 30 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽³⁾ 13 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽³⁾ - Les fonds Great-West Lifetime sont les 12e fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽¹⁾	- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur - Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique et produits de rentes individuels - Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres	- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels - Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement - Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite - Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017

⁽²⁾ Au 30 septembre 2017

⁽³⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2017.

⁽⁴⁾ Au 31 décembre 2016

GESTION D'ACTIFS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 171,5 G\$ US⁽¹⁾ - Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution au Japon	Produits et services de gestion de placements - Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables - Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) - Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies - Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions Services administratifs - Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie	Particuliers - Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 168 000 conseillers - Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains - Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam - Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies. Investisseurs institutionnels - Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam - Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017 ⁽²⁾	31 déc. 2016 ⁽²⁾	31 déc. 2017	31 déc. 2016 ⁽²⁾
Primes et dépôts	14 150 \$	13 544 \$	14 644 \$	58 449 \$	59 627 \$
Souscriptions	19 162	21 173	18 384	81 621	98 218
Honoraires et autres produits	616	606	619	2 452	2 311
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	(298)	110	55	(50)	249
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	(234)	88	41	(42)	188
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	75	110	77	334	278
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) ⁽¹⁾	60	88	57	260	209
Total de l'actif ⁽²⁾	84 063 \$	83 489 \$	87 057 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	232 623	225 481	219 699		
Total de l'actif géré	316 686	308 970	306 756		
Autres actifs administrés	597 596	567 984	534 428		
Total de l'actif administré	914 282 \$	876 954 \$	841 184 \$		

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Services financiers	80 \$	104 \$	80 \$	357 \$	333 \$
Gestion d'actifs	(5)	6	(3)	(21)	(52)
Exploitation générale ⁽¹⁾	(373)	—	(22)	(386)	(32)
Bénéfice net	(298) \$	110 \$	55 \$	(50) \$	249 \$
Ajustements					
Coûts de restructuration	—	—	22	11	29
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	122	—	—	122	—
Incidence de la réforme fiscale américaine	251	—	—	251	—
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	75 \$	110 \$	77 \$	334 \$	278 \$
Services financiers (en dollars américains)	64 \$	83 \$	59 \$	277 \$	250 \$
Gestion d'actifs (en dollars américains)	(4)	5	(2)	(15)	(39)
Exploitation générale (en dollars américains) ⁽¹⁾	(294)	—	(16)	(304)	(23)
Bénéfice net (en dollars américains)	(234) \$	88 \$	41 \$	(42) \$	188 \$
Ajustements					
Coûts de restructuration (en dollars américains)	—	—	16	8	21
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation (en dollars américains)	96	—	—	96	—
Incidence de la réforme fiscale américaine (en dollars américains)	198	—	—	198	—
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) ⁽¹⁾	60 \$	88 \$	57 \$	260 \$	209 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

FAITS NOUVEAUX EN 2017

- La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est chiffrée à 234 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 41 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette pour le quatrième trimestre de 2017 comprend une charge nette liée à l'incidence de la réforme fiscale américaine de 198 M\$ US ainsi qu'une charge nette liée à la vente d'un placement en titres de participation de 96 M\$ US. Au quatrième trimestre de 2016, le bénéfice net tenait compte de coûts de restructuration de 15 M\$ US liés à Putnam et de 1 M\$ US liés à Great-West Financial. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 a augmenté de 3 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 60 M\$ US. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net ajusté s'est établi à 260 M\$ US, comparativement à 51 M\$ US pour l'exercice 2016, une augmentation qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires nets et la baisse des charges.
- La Tax Reconciliation Act est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et prévoyait notamment une réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, qui est ainsi passé de 35 % à 21 %, comme il en a été question à la rubrique Impôt sur le résultat du présent rapport de gestion. En raison de cette réforme fiscale américaine, la compagnie a réévalué certains soldes d'impôt différé et certains passifs liés aux contrats d'assurance, et elle a révisé certaines provisions au titre des charges. En ce qui concerne l'exploitation américaine, ces éléments ont entraîné une charge nette de 198 M\$ US comprise dans l'exploitation générale américaine.
- Au cours du quatrième trimestre de 2017, la compagnie a conclu une entente de principe visant la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay, qui a été reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente, et cette vente devrait être achevée au premier trimestre de 2018. L'incidence de la cession, qui correspond à une charge nette de 96 M\$ US incluant la radiation sans effet sur la trésorerie d'une immobilisation incorporelle à durée indéterminée connexe, a été prise en compte dans le bénéfice net de l'exploitation générale américaine pour le quatrième trimestre de 2017.
- Le 6 avril 2016, le département du Travail des États-Unis a publié un nouveau règlement qui modifie et élargit la définition de fiduciaire pour y inclure le fait de fournir des conseils en placement au responsable d'un régime de retraite ou au titulaire d'un compte de retraite individuel. La compagnie a analysé le règlement en le comparant avec les pratiques commerciales en cours, plus particulièrement dans son unité Empower Retirement et son unité Marchés individuels. En vertu du nouveau règlement, des changements doivent être apportés à certains aspects de l'offre de produits et de la prestation de services, mais la direction est d'avis que Great-West Financial et Putnam seront tout de même en mesure de mener à terme leur stratégie d'affaires globale et d'atteindre leurs objectifs de croissance. La compagnie respecte les nouvelles composantes du règlement qui sont entrées en vigueur le 9 juin 2017. Le département du Travail a annoncé qu'il reportait de 18 mois la date limite de conformité avec ces règles, la portant ainsi au 1^{er} juillet 2019. D'importantes modifications pourraient être apportées avant la date limite de conformité. La compagnie continue de suivre les faits nouveaux ou les changements proposés.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2017

- Au premier trimestre de 2017, Empower Retirement a achevé son programme visant à intégrer les activités de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), à enrichir les interactions avec les clients et à simplifier les procédures administratives. Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2017 comprend des coûts de restructuration de 8 M\$ US, découlant principalement d'une opération de restructuration effectuée par Great-West Financial pour ajuster la structure de coûts afin de mieux positionner l'unité pour lui permettre de faire face à la concurrence à la suite de l'achèvement des activités d'intégration d'Empower Retirement. La compagnie s'attend à ce que ces améliorations fassent croître la part de marché, car elles favoriseront la croissance future des souscriptions et amélioreront le taux de maintien des participants et des actifs.
- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 8,0 millions au 31 décembre 2016 à environ 8,3 millions au 31 décembre 2017. Au troisième trimestre de 2017, dans un nouveau sondage publié par PlanAdvisor, les conseillers en régime de retraite interrogés ont qualifié Empower Retirement de meilleur fournisseur de régimes à cotisations définies.
- L'actif administré par Empower Retirement a augmenté pour s'établir à environ 530 G\$ US, une hausse par rapport à 450 G\$ US au 31 décembre 2016.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Primes et dépôts	3 134 \$	3 140 \$	3 525 \$	12 950 \$	14 156 \$
Souscriptions	8 146	10 769	7 265	36 122	52 747
Honoraires et autres produits	380	362	383	1 496	1 362
Bénéfice net	80	104	80	357	333
Primes et dépôts (en dollars américains)	2 467 \$	2 513 \$	2 650 \$	10 003 \$	10 680 \$
Souscriptions (en dollars américains)	6 414	8 615	5 462	27 988	39 324
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	299	290	288	1 156	1 029
Bénéfice net (en dollars américains)	64	83	59	277	250

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts ont diminué de 0,2 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,5 G\$ US. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution au sein d'Empower Retirement, qui s'explique par la baisse des dépôts provenant des options de placement de détail et de fonds distincts et la baisse des dépôts de participants de régimes existants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les primes et dépôts ont diminué de 0,7 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 10,0 G\$ US, principalement en raison de la diminution enregistrée au sein d'Empower Retirement, qui s'explique par la baisse des dépôts provenant des options de placement de détail et de fonds distincts et la baisse des souscriptions. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions dans le secteur des produits de rentes individuels des Marchés individuels.

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts de 2,5 G\$ US étaient comparables à ceux du trimestre précédent en 2017.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2017, les souscriptions ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,4 G\$ US, en raison principalement d'une hausse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement qui s'explique par l'augmentation du nombre de souscriptions de régime sur les marchés des petites et grandes affaires. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les souscriptions ont diminué de 11,3 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 28,0 G\$ US, principalement en raison d'une diminution des souscriptions au sein d'Empower Retirement. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient une importante souscription de régime qui ne s'est pas reproduite en 2017.

Au quatrième trimestre de 2017, les souscriptions ont diminué de 2,2 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une baisse des souscriptions enregistrées par Empower Retirement qui s'explique par la diminution du nombre d'importantes souscriptions de régime.

Empower Retirement – Valeur des comptes (en dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2017	2016	2017	2016	% de variation
Fonds général – options fixes	388 \$	1 226 \$	12 607 \$	12 219 \$	3 %
Fonds distincts – options variables	(415)	(162)	19 006	19 421	(2)
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	3 815	3 665	23 765	19 950	19
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	75 457	34 243	474 282	398 825	19
	79 245 \$	38 972 \$	529 660 \$	450 415 \$	18 %

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 9,7 G\$ US de fonds gérés par Putnam (8,2 G\$ US au 31 décembre 2016).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2017 a augmenté de 79,2 G\$ US par rapport au 31 décembre 2016, surtout en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la hausse des entrées nettes de trésorerie. Les entrées nettes de trésorerie liées à la valeur des comptes pour le compte général, les fonds communs de placement exclusifs et les options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement ont été contrebalancées en partie par les sorties d'actifs nettes au titre des fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 11 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 299 M\$ US. Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2016 tenaient compte d'un ajustement de reclassement de 33 M\$ US relatif à la variation des honoraires liés aux actifs. Compte non tenu de cet ajustement, les honoraires et autres produits ont augmenté de 44 M\$ US, principalement en raison de la croissance du nombre de participants et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 127 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 156 M\$ US. Compte non tenu de l'ajustement évoqué pour expliquer les résultats trimestriels, la hausse des honoraires et autres produits s'est chiffrée à 160 M\$ US, principalement en raison de la croissance des activités et de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne.

Pour le quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats de l'exercice.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 64 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires nets, contrebalancée partiellement par la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les résultats pour le quatrième trimestre de 2016 comprenaient des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires de 2 M\$ relatives à Empower Retirement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net a augmenté de 27 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 277 M\$ US. Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2016 comprend l'incidence positive de la décision de la direction de réclamer des crédits d'impôt étranger de 19 M\$ US. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a augmenté de 46 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires nets et de la baisse des charges, qui découlent essentiellement de la diminution des coûts d'intégration et d'un recouvrement de coûts lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le bénéfice net de l'exercice comprend des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires de 3 M\$ US relatives à Empower Retirement, comparativement à 16 M\$ US pour l'exercice 2016.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2017 a diminué de 19 M\$ US par rapport au trimestre précédent de 2017, en raison principalement de la charge au titre des prestations de retraite enregistrée au troisième trimestre de 2017 évoquée pour expliquer les résultats de l'exercice, ainsi que des résultats défavorables au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2018, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2017, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. D'autres investissements seront effectués en 2018 afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

En 2018, Great-West Financial continuera de chercher à atteindre l'efficacité opérationnelle. Avec l'achèvement de la transition des activités de tenue de dossiers vers une plateforme administrative unique, Empower Retirement continuera de mettre l'accent sur son application interactive unique sur le Web qui vise à aider les participants à mieux comprendre leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. Great-West Global, un service lancé au troisième trimestre de 2015 et qui regroupe plus de 600 professionnels situés en Inde, poursuivra son expansion en mettant l'accent sur la diminution des coûts unitaires.

Par l'entremise de son secteur Marchés individuels, Great-West Financial met l'accent sur la valeur et les produits novateurs qu'elle fournit aux partenaires et aux courtiers ainsi qu'à leurs clients afin de les aider à vivre plus longtemps en santé. En 2017, Great-West Financial a occupé le deuxième rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie offerts par l'entremise de banques. La stratégie de la compagnie vise à préserver le patrimoine et le revenu de retraite des clients en leur offrant une vaste gamme de produits axés sur la croissance de l'actif, la protection du revenu et le transfert du patrimoine.

Aux fins de distribution des produits de revenu de retraite aux particuliers, la compagnie a mis en place des partenariats stratégiques avec des banques et des courtiers indépendants. La diversification des produits, jumelée aux lancements de nouveaux produits prévus pour le début de 2018, devrait contribuer à la croissance des souscriptions en 2018. La compagnie s'attend à ce que ces stratégies novatrices en matière de distribution et de produits à l'égard de la longévité fassent croître la part de marché de Great-West Financial dans le marché des produits de revenu de retraite.

Dans le marché des avantages à l'intention des cadres, Great-West Financial fournit des solutions qui répondent aux besoins complexes des entreprises en matière de financement des avantages du personnel et de rétention des principaux dirigeants. Great-West Financial noue des partenariats avec un réseau de conseillers et de courtiers spécialisés en avantages du personnel afin de créer des solutions taillées sur mesure en fonction des besoins des clients. Les relations de longue date avec les courtiers et les nouveaux partenariats ont continué de donner lieu à d'importantes souscriptions auprès des banques régionales et des banques à rayonnement local en 2017.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2017

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 171,5 G\$ US au 31 décembre 2017, en hausse de 19,3 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 a augmenté de 15,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 163,6 G\$ US.
- Au cours du quatrième trimestre de 2016, Putnam a annoncé qu'elle comptait réduire ses charges de 65 M\$ US avant impôt et restructurer ses ressources afin de se placer en meilleure position pour saisir les occasions présentes et à venir. Au 31 décembre 2017, la compagnie avait achevé le programme et réalisé des réductions annualisées de ses charges de 53 M\$ US avant impôt, ce qui s'est traduit par une réduction des charges d'environ 14 M\$ US avant impôt pour le quatrième trimestre de 2017.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2017, environ 93 % et 85 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de un an et de cinq ans, respectivement. De plus, environ 46 % et 55 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur au quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de un an et de cinq ans, respectivement.
- Pour la vingt-huitième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement, faisant état de sa constance et de sa fiabilité exemplaires sur le marché. Putnam a d'ailleurs remporté 26 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années. De plus, pour la septième année consécutive, Putnam a remporté le prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement.
- En janvier 2018, Putnam a annoncé son intention d'offrir deux fonds dont les stratégies sont axées sur l'environnement, la responsabilité sociale et la gouvernance et permettent de cibler les occasions offertes par les solutions et pratiques des entreprises en matière de durabilité. Putnam repositionnera deux produits existants, dont l'actif géré se chiffre à près de 5,0 G\$ US, afin de créer ces fonds, dont l'objectif sera de repérer des sociétés manifestant un engagement clair à l'égard des pratiques commerciales durables ou qui offrent des solutions contribuant directement au développement économique, environnemental et social durable.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Souscriptions	11 016 \$	10 404 \$	11 119 \$	45 499 \$	45 471 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements	199	193	194	788	775
Honoraires liés au rendement	(10)	5	(6)	(23)	(30)
Frais administratifs	37	36	37	150	157
Commissions et frais de placement	10	10	11	41	47
Honoraires	236	244	236	956	949
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ^{(1) (3)}	(7)	19	(4)	19	(17)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽¹⁾	2	(13)	1	(40)	(35)
Bénéfice net (perte nette) présenté ⁽³⁾	(5)	6	(3)	(21)	(52)
Souscriptions (en dollars américains)	8 674 \$	8 323 \$	8 360 \$	35 125 \$	34 295 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	157	155	146	609	585
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	(8)	4	(4)	(18)	(23)
Frais administratifs (en dollars américains)	29	28	28	115	119
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	8	8	8	32	35
Honoraires (en dollars américains)	186	195	178	738	716
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ^{(1) (3)}	(6)	15	(3)	15	(12)
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽¹⁾	2	(10)	1	(30)	(27)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains) ⁽³⁾	(4)	5	(2)	(15)	(39)
Marge d'exploitation avant impôt ^{(2) (3)}	1,5 %	12,0 %	(0,1) %	5,2 %	(1,9) %
Actif géré moyen (en dollars américains)	169 837 \$	165 180 \$	151 903 \$	163 591 \$	148 003 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence des charges financières et des affectations de l'exploitation générale, des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

⁽²⁾ La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non définie par les IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

⁽³⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net des activités principales et le bénéfice net présenté ne tiennent pas compte de l'incidence de la charge nette liée aux actifs détenus en vue de la vente et de l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui sont comprises dans l'exploitation générale américaine. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016, le bénéfice net des activités principales et le bénéfice net présenté ne tiennent pas compte de charges de restructuration de 20 M\$ (15 M\$ US), qui sont compris dans l'exploitation générale américaine.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2017 se sont chiffrées à 8,7 G\$ US, comparativement à 8,4 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la hausse de 0,8 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 0,5 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les souscriptions ont augmenté de 0,8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 35,1 G\$ US. Les souscriptions de fonds communs de placement ont augmenté de 2,8 G\$, partiellement contrebalancée par la baisse de 2,0 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2017, les souscriptions ont augmenté de 0,4 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de 1,0 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, contrebalancée en partie par une baisse de 0,6 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 8 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 186 M\$ US. Cette augmentation tient principalement à la hausse des frais de gestion de placements attribuable à l'augmentation de l'actif géré moyen.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires ont augmenté de 22 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 738 M\$ US. Cette augmentation s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2017 ont diminué de 9 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du produit de la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur au troisième trimestre de 2017. Compte non tenu de l'incidence du produit de 12 M\$ US de la vente comptabilisé au troisième trimestre, les honoraires ont augmenté de 4 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2017, la perte nette des activités principales (une mesure financière non définie par les IFRS) s'est chiffrée à 6 M\$ US, comparativement à 3 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette des activités principales s'explique essentiellement par la hausse des charges liées aux volumes, la hausse de la rémunération incitative découlant de l'augmentation des rendements des placements ainsi que l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des honoraires attribuable à la hausse de l'actif géré et à la hausse de l'apport des placements. Les charges ont légèrement augmenté au quatrième trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'incidence des éléments non récurrents, y compris les recouvrements de coûts en 2016, et du moment où ont été comptabilisés certains montants de rémunération. Les réductions de coûts annoncées au quatrième trimestre de 2016 ont eu une incidence favorable similaire sur les deux périodes. Pour le quatrième trimestre de 2017, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 4 M\$ US, comparativement à des pertes nettes présentées de 2 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2017, les charges financières et autres représentent un recouvrement de coûts de 2 M\$ US, contre 1 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence de la reprise de 10 M\$ US au titre d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur, ainsi que la diminution des coûts de financement et la diminution des charges d'impôt relatives aux États américains qui sont partagées avec une société liée sont des facteurs qui ont été pour l'essentiel contrebalancés par des ajustements moins favorables apportés à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net des activités principales s'est chiffré à 15 M\$ US, comparativement à une perte nette des activités principales de 12 M\$ US pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires, qui découle de la hausse de l'actif géré et de l'apport des placements, contrebalancée en partie par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Les résultats pour l'exercice considéré ont également subi l'incidence favorable des réductions des charges annoncées au quatrième trimestre de 2016, contrebalancée en partie par l'incidence d'éléments non récurrents, y compris des recouvrements de coûts en 2016, ainsi que par une hausse des charges liées aux volumes relatives à l'augmentation des souscriptions et du rendement des placements. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, a été de 15 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 39 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 3 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 30 M\$ US, principalement en raison de l'incidence positive d'ajustements apportés à certaines estimations liées à l'impôt sur le résultat pour l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une reprise de perte de valeur de 10 M\$ US au titre d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée, une diminution des coûts de financement et une baisse des charges d'impôt relatives aux États américains qui sont partagées avec une société liée.

Pour le quatrième trimestre de 2017, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 6 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 15 M\$ US pour le trimestre précédent. Le bénéfice net des activités principales enregistré pour le troisième trimestre de 2017 inclut le produit de 7 M\$ US après impôt de la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, la perte nette des activités principales a augmenté de 14 M\$ US, surtout en raison de la baisse de l'apport des placements, de la hausse de la rémunération incitative découlant de l'augmentation des rendements des placements et de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Pour le quatrième trimestre de 2017, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 4 M\$ US, comparativement à un bénéfice net de 5 M\$ US pour le trimestre précédent. Les charges financières et autres pour le quatrième trimestre de 2017 se sont traduits par un recouvrement de coûts de 2 M\$ US, contre des charges de 10 M\$ US pour le trimestre précédent, principalement en raison d'une reprise de perte de valeur de 10 M\$ US au titre d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée et d'une baisse des charges d'impôt relatives aux États américains qui sont partagées avec une société liée.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Actif au début	167 798 \$	162 913 \$	153 798 \$	152 122 \$	148 370 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	5 408	4 404	4 636	19 892	17 115
Rachats – fonds communs de placement	(5 605)	(4 625)	(5 560)	(21 462)	(24 654)
(Sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	(197)	(221)	(924)	(1 570)	(7 539)
Souscriptions – marchés institutionnels	3 266	3 919	3 724	15 233	17 180
Rachats – marchés institutionnels	(3 898)	(3 601)	(4 251)	(13 975)	(13 025)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(632)	318	(527)	1 258	4 155
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(829)	97	(1 451)	(312)	(3 384)
Incidence du rendement du marché	4 489	4 788	(225)	19 648	7 136
Actif à la fin	171 458 \$	167 798 \$	152 122 \$	171 458 \$	152 122 \$
<u>Actif géré moyen</u>					
Fonds communs de placement	78 030	75 900	71 679	75 612	72 326
Actifs institutionnels	91 807	89 280	80 224	87 979	75 677
Total de l'actif géré moyen	169 837 \$	165 180 \$	151 903 \$	163 591 \$	148 003 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, l'actif géré moyen a augmenté de 17,9 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 169,8 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif des marchés sur une période de 12 mois. Pour le quatrième trimestre de 2017, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,8 G\$ US, comparativement à 1,5 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 0,2 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 0,6 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'actif géré moyen a augmenté de 15,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 163,6 G\$ US, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,3 G\$ US, comparativement à 3,4 G\$ US pour l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les sorties d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 1,6 G\$ US et elles ont été pour l'essentiel contrebalancées par les entrées d'actifs nettes des marchés institutionnels de 1,3 G\$ US.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, l'actif géré moyen a augmenté de 4,7 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence du rendement positif des marchés au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par les sorties d'actifs nettes.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2018, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2018. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2018, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2017, la perte nette s'est chiffrée à 294 M\$ US, comparativement à 16 M\$ US pour la période correspondante de 2016. La perte nette pour le quatrième trimestre de 2017 comprend l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui s'est traduite par une charge nette de 198 M\$ US, ce qui reflète une réduction de 353 M\$ US des actifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Gestion d'actifs, contrebalancée en partie par une réduction de 155 M\$ US, principalement liée aux passifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Services financiers. L'incidence de la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay, qui figure dans les actifs détenus en vue de la vente, a engendré une charge nette additionnelle de 96 M\$ US. Le montant pour le quatrième trimestre de 2016 inclut des coûts de restructuration de 16 M\$ US, qui sont principalement liés à Putnam. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2017 a été comparable à celui de la période correspondante de 2016.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la perte nette s'est chiffrée à 304 M\$ US, comparativement à 23 M\$ US pour l'exercice 2016. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 tiennent compte des éléments évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que des coûts de restructuration de 8 M\$ US principalement liés à Empower Retirement, qui sont inclus dans les résultats du premier trimestre de 2017. Les résultats pour le cumul annuel de 2016 tiennent compte de coûts de restructuration de 15 M\$ US et de 6 M\$ US liés à Putnam et à RPS, respectivement.

Compte non tenu des éléments évoqués pour expliquer les résultats du trimestre, la perte nette ajustée pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 était comparable à celle du trimestre précédent en 2017.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes garanties, de placement (y compris les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. Les activités internationales établies à l'île de Man et en Irlande portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires. Canada Life Investments est la division responsable de la gestion des fonds au Royaume-Uni; elle gère des actifs de plus de 37 G£. Ces actifs comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement. Ces fonds sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Après le 31 décembre 2017, soit le 2 janvier 2018, The Canada Life Group (U.K.) Limited a conclu l'acquisition du prestataire de services financiers Retirement Advantage au Royaume-Uni. L'acquisition de Retirement Advantage permettra d'accroître l'expertise dans le secteur grandissant des produits de retraite au Royaume-Uni, ainsi que d'élargir l'offre de produits afin d'y ajouter les prêts hypothécaires rechargeables.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance-maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande, et gère des actifs d'environ 69 G€. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie.

Les activités de la compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
Royaume-Uni • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 25 % du marché⁽¹⁾ • Chef de file du marché de l'assurance-revenu collective, détenant 18 % de ce marché⁽¹⁾ • Parmi les quatre principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec plus de 16 % du marché (conseillers seulement)⁽²⁾ • Une des principales compagnies internationales d'assurance-vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 30 %⁽³⁾ • Parmi les cinq premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 11 %⁽³⁾ Irlande • Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 38 % du marché⁽⁴⁾ • Position de chef de file sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 35 % du marché⁽⁴⁾ • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés, avec 44 % du marché⁽⁴⁾ • ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 69 G€⁽⁵⁾ • Troisième compagnie d'assurance-maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health⁽¹⁾ Allemagne • Détient une part de 5 % du marché des courtiers⁽⁵⁾ • Continue d'occuper une position concurrentielle sur le marché des produits d'assurance en unités de compte	Royaume-Uni • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Investissement de régime de retraite • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Prêts hypothécaires rechargeables (rendu possible par l'acquisition de Retirement Advantage en 2018) Irlande • Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Assurance-maladie • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) • Assurance-vie individuelle	Royaume-Uni • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel Irlande • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) Allemagne • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2016

⁽²⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2017 obtenues auprès des conseillers financiers indépendants, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

⁽³⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2017.

⁽⁴⁾ Au 30 juin 2017

⁽⁵⁾ Au 31 décembre 2017

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
• Parmi les deux premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance-vie structurées prises en charge⁽¹⁾ • Placée pour participer aux faits nouveaux du marché européen de la réassurance-vie structurée • Occupe le sixième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes • Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe	Assurance-vie • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital Réassurance IARD • Rétrocession relative aux catastrophes Rentes/longévité • Rentes immédiates • Protection contre le risque de longévité • Rentes à capital fixe	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

⁽¹⁾ En date de novembre 2017

CONCURRENCE

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits d'assurance collective, de rentes immédiates et de gestion du patrimoine. En additionnant les souscriptions sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada-Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte au Royaume-Uni. La position de la compagnie s'est raffermie sur le marché du Royaume-Uni grâce à l'acquisition de Retirement Advantage, dont la clôture a eu lieu le 2 janvier 2018.

Le marché des rentes immédiates s'est agrandi en 2017. La compagnie a tiré parti de la hausse de la demande de la clientèle pour des tarifs concurrentiels, ce qui a fait croître la part des rentes souscrites par l'entremise de conseillers financiers indépendants, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie a continué d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retraite adressés aux personnes qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. De nouvelles entités ont intégré ce marché, mais comme il s'agit d'un marché assez vaste, la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques liés aux régimes de retraite. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires.

Pour ce qui est des activités internationales de gestion du patrimoine, le marché est demeuré relativement stable en 2017. La pénétration du marché de détail du Royaume-Uni a permis d'accroître les souscriptions en 2017 et elle continue d'être une priorité. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Les effets du Brexit demeurent incertains alors que le Royaume-Uni et l'UE poursuivent les négociations concernant le retrait en 2018.

Irlande

La compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie, avec une part de marché de 38 % (en date de juin 2017). Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à 69 G€ au 31 décembre 2017, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco. Au cours de 2017, en plus de conserver sa position de chef de file en Irlande, ILIM a continué d'approfondir ses relations d'affaires aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Europe. Au quatrième trimestre, ILIM a été officiellement nommée pour gérer les actifs d'un important fournisseur de fonds négociés en Bourse dans le cadre de ses activités dans l'UE.

Setanta Asset Management, une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à 9 G€ au 31 décembre 2017.

La compagnie exerce maintenant ses activités d'assurance-maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur, avec une part de marché de 21 %.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance en unités de compte sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la compagnie a accru sa part de marché et elle a su se maintenir parmi les trois principaux fournisseurs de ce secteur du marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services. Les souscriptions de produits en unités de compte ont augmenté de 4 % en 2017, et sont de 85 % supérieures aux niveaux enregistrés en 2014. Le marché des produits d'assurance traditionnels a présenté des difficultés en Allemagne à la suite de la mise en œuvre de la réglementation Solvabilité II en 2016 et de la diminution des taux d'intérêt garantis prévus par la loi sur ces produits. Ce nouveau contexte continue de fournir des occasions de croissance pour la Canada-Vie et pour ses produits en unités de compte.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière de solutions privilégiant un allègement de capital demeure forte en raison des exigences en matière de réserves qui demeurent strictes à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de ce marché, ce qui contribue à intensifier la concurrence à l'égard de ces activités. Toutefois, selon un sondage sectoriel indépendant publié en novembre 2017, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions privilégiant un allègement de capital sur le marché américain.

La compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients pour les réassureurs. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages en vertu du nouveau modèle continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité continue de dépasser l'offre.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017 ⁽²⁾	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Primes et dépôts	11 660 \$	8 820 \$	8 714 \$	38 155 \$	33 178 \$
Honoraires et autres produits	368	348	340	1 386	1 296
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	358	184	307	1 152	1 200
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires ⁽³⁾	308	185	307	1 121	1 215
Total de l’actif ⁽²⁾	174 015 \$	165 595 \$	159 145 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	39 521	37 000	33 664		
Total de l’actif géré	213 536	202 595	192 809		
Autres actifs administrés	41 945	39 413	38 952		
Total de l’actif administré⁽¹⁾	255 481 \$	242 008 \$	231 761 \$		

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017, le total de l’actif administré ne tient pas compte de l’actif géré, d’un montant de 8,2 G\$, pour d’autres unités d’exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (7,9 G\$ au 30 septembre 2017 et 7,9 G\$ au 31 décembre 2016).

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽³⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Assurance et rentes	250 \$	233 \$	225 \$	947 \$	927 \$
Réassurance	67	(41)	86	190	277
Exploitation générale européenne	41	(8)	(4)	15	(4)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	358 \$	184 \$	307 \$	1 152 \$	1 200 \$
Ajustements					
Coûts de restructuration	4	1	—	23	15
Incidence de la réforme fiscale américaine	(54)	—	—	(54)	—
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires ⁽¹⁾	308 \$	185 \$	307 \$	1 121 \$	1 215 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

FAITS NOUVEAUX EN 2017

- Le marché est demeuré quelque peu volatil à la suite de l’annonce officielle faite en mars 2017 par le Royaume-Uni de son intention de sortir de l’Union européenne (UE). La dépréciation de la livre sterling à la suite du vote sur le Brexit en juin 2016 a été le facteur ayant le plus influencé les résultats financiers de la compagnie. Le taux de change moyen appliqué au bénéfice net en livres sterling de la compagnie a diminué de 9 % au quatrième trimestre de 2017 par rapport au deuxième trimestre de 2016. Au cours des prochaines années, alors que le Royaume-Uni et l’UE devront négocier leur nouveau partenariat, la compagnie continuera de collaborer étroitement avec ses clients, ses partenaires d’affaires et les organismes de réglementation. Les autres entreprises européennes de la compagnie pourraient aussi ressentir les effets de l’incertitude persistante à l’égard des marchés en Europe en raison du Brexit, mais ces effets ne devraient pas être importants selon les prévisions actuelles.
- Le 8 février 2017, Irish Life Assurance plc, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant nominal et les intérêts courus de ses débentures subordonnées de 200 M€ à 5,25 %.

- En mars 2017, la compagnie a vendu sa participation de 30,43 % dans Allianz Ireland à une filiale d'Allianz SE. Cette vente a été approuvée par les actionnaires d'Allianz Irish Life Holdings plc et autorisée par la Haute Cour d'Irlande. La contrepartie reçue pour cette vente s'est chiffrée à 145 M€, ce qui a donné lieu à un profit à la cession de 15 M€.
- Le 24 août 2017, la compagnie a conclu, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, The Canada Life Group (U.K.) Limited, une entente visant l'acquisition du prestataire de services financiers Retirement Advantage au Royaume-Uni. Retirement Advantage compte plus de 30 000 clients détenteurs de produits de retraite et de prêts hypothécaires rechargeables, en plus d'avoir un actif géré supérieur à 2 G£, y compris un bloc d'affaires de rentes en vigueur de 1,5 G£ (au 30 juin 2017). La transaction a été conclue le 2 janvier 2018. Il est prévu que la transaction contribuera au bénéfice, mais elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- La compagnie, par l'intermédiaire du Groupe de réassurance London Inc., offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, la compagnie peut être exposée aux sinistres découlant de conditions climatiques graves ou d'autres catastrophes. La saison des ouragans dans l'Atlantique a été vive en 2017 et quelques tempêtes ont touché terre, ce qui s'est traduit par un nombre élevé de pertes assurées. Le bénéfice net de la compagnie pour le troisième trimestre de 2017 comprend des pertes de 175 M\$ après impôt liées aux sinistres estimés, déduction faite des primes de reconstitution sur ces couvertures. La compagnie base son estimation des pertes sur l'information disponible à ce moment ainsi que sur l'exercice de son jugement. L'estimation de la compagnie à l'égard de cette perte pourrait changer si des renseignements supplémentaires deviennent disponibles.
- La Tax Reconciliation Act est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et prévoyait notamment une réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, qui est ainsi passé de 35 % à 21 %, comme il en a été question à la rubrique Impôt sur le résultat du présent rapport de gestion. En raison de cette réforme fiscale aux États-Unis, la compagnie a réévalué certains soldes d'impôt différé et certains passifs liés aux contrats d'assurance. En ce qui concerne l'exploitation européenne, ces éléments ont eu une incidence positive de 54 M\$ sur le bénéfice net.
- Au quatrième trimestre de 2017, la compagnie a réalisé des synergies annualisées additionnelles de 7 M€ avant impôt liées à l'intégration des activités d'Irish Life Health, ce qui porte le total des synergies annualisées avant impôt réalisées jusqu'à maintenant à 17 M€, un résultat légèrement supérieur à la cible établie à 16 M€. L'intégration d'Aviva Health Insurance Ireland Limited (Aviva) et de GloHealth Financial Services Limited (GloHealth) est maintenant terminée.
- La compagnie a conclu ses efforts relatifs à la stratégie d'affaires d'Irish Life visant à soutenir la croissance des activités de détail et elle a atteint sa cible pour les réductions de coûts annualisées établie à 8 M€ avant impôt pour les activités de détail d'Irish Life en 2017.
- Au cours du quatrième trimestre de 2017, Irish Life a conclu sa plus importante opération en matière de produits de rentes immédiates globales, qui s'est traduite par des souscriptions additionnelles de plus de 300 M€.
- En 2017, les activités de détail d'Irish Life ont obtenu leur meilleur pointage en matière de satisfaction de la clientèle, qui s'est établi à 87 %, ce qui les place dans le quartile supérieur d'un palmarès composé de plus de 700 sociétés provenant de l'ensemble des secteurs d'activités en Irlande et au Royaume-Uni.
- Au cours du quatrième trimestre de 2017, la compagnie a reçu différents prix :
 - Dans le cadre de l'édition 2017 des prix Financial Adviser Service Awards, la Canada-Vie a obtenu cinq étoiles dans les catégories Life and Pensions et Investment Providers and Packagers pour la deuxième année consécutive.
 - Irish Life Investment Managers a remporté un prix de la catégorie Property Investment Fund Manager dans le cadre des KPMG Irish Independent Property Industry Excellence Awards, ainsi que les titres d'Investment Manager of the Year et d'Equities Manager of the Year dans le cadre de l'édition 2017 des Irish Pensions Awards.
 - The Marketing Institute of Ireland a attribué à Irish Life Health le prix du marketing intégré pour 2017 en guise de reconnaissance de sa campagne de lancement de la marque.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Primes et dépôts ⁽¹⁾	8 665 \$	5 983 \$	4 984 \$	25 426 \$	22 276 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	7 325	5 362	4 410	21 938	19 179
Honoraires et autres produits	361	344	333	1 366	1 276
Bénéfice net	250	233	225	947	927

⁽¹⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,1 G\$ et de 0,6 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, 0,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 et 7,5 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts ont augmenté de 3,7 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,7 G\$, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits de retraite et d'une importante souscription de produits de rentes immédiates collectives en Irlande, de la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni et de l'incidence de la fluctuation des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les primes et dépôts se sont chiffrés à 25,4 G\$, comparativement à 22,3 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits de rentes immédiates collectives au Royaume-Uni, et d'une hausse des souscriptions de produits de retraite et de produits de rentes immédiates collectives en Irlande, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la fluctuation des devises.

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts ont augmenté de 2,7 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds et de produits de retraite et d'une importante souscription de produits de rentes immédiates collectives en Irlande, d'une hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni, d'une hausse des souscriptions de produits de retraite en Allemagne, ainsi que de l'incidence de la fluctuation des devises.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2017, les souscriptions ont augmenté de 2,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 7,3 G\$, et de 2,0 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats des périodes respectives en matière de primes et dépôts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les souscriptions ont augmenté de 2,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 21,9 G\$, surtout en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2017 ont augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 361 M\$, en raison principalement de la hausse des autres produits en Irlande, qui peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 90 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 366 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, ainsi que par les autres produits en Irlande attribuables à l'apport aux honoraires pour un exercice complet de Aviva et de GloHealth, qui ont été acquises au troisième trimestre de 2016, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la fluctuation des devises et par la baisse des honoraires de rachat au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2017 a augmenté de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 250 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable aux résultats favorables au chapitre de la morbidité en Irlande, à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et à l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que par les résultats défavorables au chapitre de la morbidité au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 947 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à l'incidence de la hausse des volumes de nouvelles affaires, à l'apport des placements, à un profit à la vente des participations de la compagnie dans Allianz Ireland et à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et l'incidence de la fluctuation des devises.

Au quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des placements, de l'augmentation des volumes de nouvelles affaires, de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard du marché des produits de rentes immédiates pour 2018 indiquent un potentiel de légère croissance. Depuis avril 2015, moment où les changements apportés au budget du Royaume-Uni sont entrés en vigueur, les participants de régimes de retraite à cotisations définies peuvent accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates, et la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour ces revenus garantis reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir. La compagnie entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite. La compagnie veillera à augmenter encore sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires désirent assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. L'acquisition de Retirement Advantage au début de 2018 offre un terrain fertile pour la croissance sur les marchés florissants des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. De plus, la compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La taille du marché continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employés passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers indépendants. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2018 dans sa prévision de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables et le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2018. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada-Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira à mesure que les employeurs de grande taille mettront en œuvre les changements requis par la loi. Pour l'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés, quoique le marché boursier du Royaume-Uni ait bénéficié de cette situation en 2017, ayant terminé l'année à des niveaux supérieurs. Les conditions actuelles devraient demeurer tant que l'incertitude entourant les détails du processus de sortie et les positions respectives pour les négociations continuera de planer. Cette incertitude devrait se poursuivre tout au long de 2018.

Irlande – L'économie irlandaise demeure vigoureuse, le taux de croissance attendu pour 2018 étant de 4,2 %. L'incertitude entourant les effets possibles du Brexit en Irlande et la reprise relativement importante du marché national constituent les principaux risques à moyen terme.

La croissance tire toujours ses racines des sources intérieures et des dépenses des ménages. Le marché de l'emploi poursuit son expansion, une croissance soutenue de l'emploi étant enregistrée dans divers secteurs et régions, et le taux de chômage moyen devrait s'établir à 5,4 % pour 2018 (en baisse par rapport au plafond de 15 % atteint en 2012). L'indice de confiance des consommateurs demeure positif, mais marqué par la prudence; il a ainsi légèrement diminué par rapport au plafond atteint en septembre 2017. Les prévisions favorables à l'égard de la consommation des ménages et de la baisse du taux de chômage devraient influencer les mesures de rétention des affaires et des nouvelles affaires des secteurs d'activité de la compagnie en Irlande. Après avoir mis en œuvre sa stratégie de distribution multicanaux, Irish Life espère conserver sa part de marché et améliorer sa rentabilité en ce qui a trait à ses activités de détail, générales, d'assurance-maladie et de gestion de placements, même si elle est continuellement confrontée aux défis présents sur ces marchés concurrentiels. L'établissement d'un centre d'innovation irlandais, qui vise à incorporer aux activités des méthodologies favorisant l'agilité et la collaboration en vue d'une croissance élevée, devrait favoriser la refonte ou la conception des processus et des gammes de produits pour les affaires existantes et pour les nouvelles affaires.

Allemagne – Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2018. En 2018, la compagnie s'attend à ce que sa part du marché des produits de retraite en unités de compte continue de croître, grâce au fait que les produits garantis traditionnels à taux fixe n'ont plus la cote en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du coût des garanties. La compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits d'assurance en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service. Les souscriptions de produits de garantie ont continué de croître en 2017, la hausse se chiffrant à 6 % par rapport à 2016 et à plus de 75 % par rapport à 2014.

Dans l'ensemble des entités européennes, les consultations de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles sur les ajustements à Solvabilité II pourraient donner lieu, avec approbation, à des changements relatifs aux ratios de capitaux propres.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Primes et dépôts	2 995 \$	2 837 \$	3 730 \$	12 729 \$	10 902 \$
Honoraires et autres produits	7	4	7	20	20
Bénéfice net	67	(41)	86	190	277

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts se sont chiffrés à 3,0 G\$, comparativement à 3,7 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des volumes liée aux affaires existantes, les ententes restructurées en matière de réassurance et les fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les primes et dépôts ont augmenté de 1,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 12,7 G\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par les nouvelles ententes en matière de réassurance ainsi que par la hausse des volumes liée aux affaires existantes.

Au quatrième trimestre de 2017, les primes et dépôts se sont établis à 3,0 G\$, comparativement à 2,8 G\$ au trimestre précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par les volumes d'affaires existantes et les fluctuations des devises.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 7 M\$, sont comparables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires et autres produits sont comparables à ceux enregistrés à la période précédente.

Au quatrième trimestre de 2017, les honoraires et autres produits ont augmenté de 3 M\$ en raison des nouvelles affaires et de la hausse des volumes d'affaires existantes.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a diminué de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 67 M\$. Cette diminution est principalement attribuable aux résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et à l'incidence moindre du profit attribuable aux nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'apport favorable des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net a diminué de 87 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 190 M\$. Ce résultat comprend une perte de 175 M\$ à l'égard de l'estimation des sinistres découlant des ouragans survenus au cours de l'exercice. Compte non tenu de cette perte à l'égard de l'estimation, le bénéfice net se serait chiffré à 365 M\$, une augmentation de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats favorables dans les secteurs des produits d'assurance-vie et de rentes immédiates, l'incidence plus marquée du profit attribuable aux nouvelles affaires et l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés partiellement par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a crû de 108 M\$ par rapport au trimestre précédent. Compte non tenu de la perte à l'égard de l'estimation mentionnée relativement aux résultats depuis le début de l'exercice, le bénéfice net a diminué de 67 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution s'explique surtout par la baisse du profit attribuable aux nouvelles affaires, les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité dans le secteur de l'assurance-vie traditionnelle et l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables. L'actuelle administration présidentielle aux États-Unis a signalé sa volonté d'abroger et de remplacer l'Affordable Care Act. À l'heure actuelle, la compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'incidence que pourraient avoir ces initiatives sur le marché de la réassurance-maladie. De nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis (constitution de réserves fondée sur des principes) ont été publiées avec prise d'effet en 2017. Ces nouvelles directives seront mises en œuvre d'ici 2020. La réforme fiscale américaine adoptée par l'administration actuelle pourrait entraîner des changements dans le secteur qui sont difficiles à évaluer pour le moment.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait rester le principal facteur de stimulation des affaires en 2018 et par la suite. L'unité Réassurance de la compagnie est prête à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation. La consultation de l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles qui est en cours sur les ajustements à Solvabilité II pourrait, avec approbation, fournir de nouvelles occasions.

La saison des ouragans dans l'Atlantique a été extrêmement vive en 2017 et quelques tempêtes ont touché terre, ce qui s'est traduit par un nombre élevé de pertes assurées. Par conséquent, la compagnie s'attend à ce que l'assouplissement de la fixation des prix prenne fin et à ce que les prix augmentent en 2018. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles devraient continuer de croître en 2018. Les objectifs pour 2018 seront de continuer à réduire l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains et de gérer les risques géographiques en tenant compte d'une hausse attendue des primes ajustées en fonction du risque.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2017 a augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 41 M\$. Pour le quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net a profité de l'incidence positive nette de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine, qui a principalement donné lieu à une réduction des passifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Réassurance. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a diminué de 9 M\$, principalement en raison des coûts de restructuration de 4 M\$ liés à Irish Life Health et à la stratégie d'affaires d'Irish Life visant à soutenir la croissance des activités de détail.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'exploitation générale européenne a enregistré un bénéfice net de 15 M\$, comparativement à une perte nette de 4 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine mentionnée pour expliquer les résultats du trimestre, le bénéfice net a diminué de 35 M\$, principalement en raison des coûts de restructuration de 23 M\$ liés à Irish Life Health et à la stratégie d'affaires d'Irish Life visant à soutenir la croissance des activités de détail, contre des coûts de restructuration de 15 M\$ liés principalement à Irish Life Health pour l'exercice précédent. Les résultats de l'exploitation générale européenne pour 2016 comprenaient également un profit lié à la juste valeur de 24 M\$, qui découlait de la prise du contrôle de GloHealth.

Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine mentionnée pour expliquer les résultats du trimestre, le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 a été de 13 M\$, comparativement à une perte nette de 8 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des coûts de restructuration au quatrième trimestre de 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, la perte nette s'est élevée à 6 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 12 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements et de la baisse des charges d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des paiements de dividendes sur les actions privilégiées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la perte nette de 27 M\$ a été comparable à celle de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, la perte nette s'est élevée à 6 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 9 M\$ pour le trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des produits nets tirés des placements, de la baisse des charges d'exploitation et de la baisse des paiements de dividendes sur les actions privilégiées, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat.

GESTION DES RISQUES

APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles surprises, pertes et risques opérationnels. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure de gestion des risques.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de valeurs et de comportements qui reflète la volonté générale de la compagnie de respecter les engagements pris envers les titulaires de polices et de protéger la santé financière et la réputation de la compagnie, tout en faisant croître la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques met l'accent sur la solide culture de gestion des risques de la compagnie, laquelle est renforcée par le rôle du conseil d'administration et de la haute direction. Cela reflète l'engagement de la compagnie à placer les intérêts de ses clients et la vigueur à long terme de la compagnie au centre de la prise de décisions.

La culture de la compagnie fait une large place à l'ouverture dans les communications, à la transparence et au comportement éthique.

GOVERNANCE DU RISQUE

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance du risque et des politiques connexes de la compagnie et approuve chaque année la politique de gestion des risques d'entreprise, le cadre d'appétence au risque et l'évaluation interne des risques et de la solvabilité. Le conseil d'administration tient compte des conseils en matière de surveillance des risques que lui offre le comité de gestion des risques.

Le conseil d'administration assure la gestion et la gouvernance des risques surtout par l'entremise de son comité de gestion des risques, bien que les autres comités du conseil assument aussi certaines responsabilités relativement à la gestion des risques. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnel et autres risques importants;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources de la fonction de surveillance de la gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;
- examiner les rapports de la fonction de gestion des risques, notamment les simulations de crise et l'examen dynamique de suffisance du capital;
- examiner l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- revoir et évaluer le rendement et la rémunération du chef de l'évaluation des risques de la compagnie et donner des conseils quant à la planification de la relève;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration sont indépendants de la direction.

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques une fois par année.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des opérations entre parties liées et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles opérations, ainsi qu'à recommander au conseil un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie.

Comité de direction – Le mandat principal du comité de direction consiste à approuver les objectifs stratégiques de la compagnie, à examiner et à approuver le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations annuels et à en surveiller la mise en œuvre, à examiner les risques susceptibles de découler des activités diverses de la compagnie, à approuver les politiques en matière de communication de l'information et à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie durant les périodes au cours desquelles le conseil ne se réunit pas.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines se réunit avec le comité de gestion des risques une fois par année.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris examiner et approuver la politique en matière de placement de la compagnie et les méthodes, les lignes directrices et les restrictions connexes. Le comité vérifie également si la compagnie se conforme à la politique en matière de placement et s'assure qu'elle cadre avec la politique de gestion des risques et le cadre d'appétence au risque. Le mandat consiste aussi à examiner et à approuver le programme de placement annuel de la compagnie et à en surveiller la progression, à examiner et à approuver les pouvoirs, les responsabilités et l'efficacité du chef des placements de la compagnie et à examiner les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs d'activité et les chefs des principales fonctions de surveillance. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Les quatre sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque de marché
- Comité de gestion du risque de crédit
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise :

- **Première ligne** : les unités d'exploitation et les fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, sont les principaux responsables de l'identification et de la gestion des risques propres à leurs produits, à leurs activités, à leurs processus et à leurs systèmes;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité globale d'assurer la surveillance et la gouvernance indépendantes des risques en élaborant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de contrôle, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable d'évaluer de façon indépendante le caractère approprié de la conception et l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur d'activité respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie. Du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui comprend une stratégie en matière de risques et une déclaration d'appétence au risque qualitative qui reflète tous les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires. La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie maintient un solide bilan et ne prend pas de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter que des baisses marquées du bénéfice ne se produisent. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **La préservation de la réputation de la compagnie** : la compagnie prend en considération, pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation, les effets potentiels sur sa réputation.

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des manquements au respect de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque.

STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques; la prise de risques avec prudence et mesure; l'exercice des activités selon des normes élevées d'intégrité; et la production de rendements réguliers.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque, des indicateurs de risques clés, ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre d'appétence au risque, des politiques en matière de risques, des normes d'exploitation et des directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à assurer que les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au respect des politiques, des normes d'exploitation ainsi que des lignes directrices et processus de gestion des risques soient adéquats.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque région.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux et des cours du marché, ainsi que des variations associées aux flux de trésorerie futurs liés aux activités de la compagnie. Les risques de marché incluent le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés boursiers, le risque immobilier et le risque de change. Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion du risque de marché de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur un certain nombre d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance efficace a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris l'unité Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque de marché. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché dans leur région. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de risque clés et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible, par exemple au moyen de l'immunisation directe ou indirecte des actifs et des passifs (p. ex., en utilisant des dérivés). Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a recours à un programme de couverture dynamique associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt et le risque de corrélation représentent le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs ainsi que des écarts de crédit associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui couvrent des passifs sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs relatifs aux contrats.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours des marchés boursiers. L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme standardisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Une stratégie générale de macro-couverture vient également compléter les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces segments sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme qui prolongent la durée du portefeuille.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et des activités de l'unité Réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport à la livre sterling et à l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 25 M\$ et de 39 M\$, respectivement, en 2017. Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes nettes de 5 M\$.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport au taux de change au comptant du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 320 M\$, 310 M\$ et 110 M\$, respectivement, au 31 décembre 2017.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'incapacité de la compagnie à générer les fonds nécessaires pour respecter ses engagements, figurant au bilan ou non, à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidité

	31 décembre	
	2017	2016
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	7 309 \$	7 874 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	36 566	36 873
Obligations de sociétés	44 573	43 044
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	8 465	7 989
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	4 205	3 652
	93 809 \$	91 558 \$
Total	101 118 \$	99 432 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2017	2016
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	19 886 \$	20 369 \$
Valeur comptable	51 712	49 751
Total	71 598 \$	70 120 \$

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 101,1 G\$, ou 1,4 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2017.

RISQUE DE CRÉDIT

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose au risque de crédit chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. La compagnie est exposée au risque de crédit des émetteurs des titres détenus dans le fonds général et dans les régimes de retraite de la compagnie (p. ex., des obligations, des prêts hypothécaires, des titres structurés), ainsi qu'au risque de crédit des contreparties aux dérivés et aux ententes de réassurance.

Le risque de crédit qui découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices, est considéré comme un risque d'entreprise important qui est pris en compte de façon adéquate dans l'établissement de l'appétence au risque de la compagnie. La compagnie gère des contrats financiers conclus avec des contreparties, ce qui pourrait entraîner un risque de crédit lié aux contreparties relativement à l'atténuation du risque d'assurance, par l'intermédiaire d'ententes de réassurance, ainsi qu'à l'atténuation du risque de marché, par l'intermédiaire de contrats dérivés. Le risque de crédit provenant de ces deux sources est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque de crédit.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive en ce qui a trait aux émetteurs, aux sociétés liées, aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques, en accordant une importance à la diversification. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites appropriées et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit nécessite l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements du conseil d'administration (le comité des placements) est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des manquements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur d'activité régional examinent et approuvent les nouveaux investissements qui dépassent le montant des transactions pouvant être autorisé par la direction, et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion du risque de crédit est le sous-comité du CEGR responsable de la surveillance mondiale des activités de gestion du risque de crédit, y compris les processus d'approbation des limites de risque de crédit et de gestion des manquements à ces limites, ainsi que la conformité à la politique de gestion du risque de crédit.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur d'activité, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit les processus de gestion du risque de crédit et définit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, positions en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des manquements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs d'activité régionaux afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques.

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des manquements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de risque clés et des budgets de gestion des risques, qui serviront d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Risque lié aux contreparties

Par l'entremise d'ententes de réassurance, la compagnie cède le risque d'assurance afin d'atténuer ce risque. La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie utilise des dérivés pour atténuer ces risques. Les produits dérivés sont négociés sur des Bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés en établissant des limites fondées sur les notations de la contrepartie dans ses politiques de placement et au moyen d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations conclus dans des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque de déchéance, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque de déchéance et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles.

Une structure de gouvernance efficace a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied le comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque d'assurance. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance dans leur région.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur un certain nombre d'autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin de s'assurer que les risques d'assurance actuels et émergents soient identifiés, et que des mesures appropriées soient prises au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de risque clés sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout manquement doit être communiqué aux échelons supérieurs, le cas échéant, et des mesures correctrices appropriées doivent être mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.

- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes et certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque de déchéance

Le risque de déchéance est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement ou de rachat des polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles polices.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel peut provenir soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis. Les risques opérationnels incluent le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à l'infrastructure, le risque lié aux processus, le risque de fraude et le risque lié aux fournisseurs. En plus des risques opérationnels, la compagnie gère également le risque lié à la réputation, qui peut se manifester dans le cadre de bon nombre d'activités et sous plusieurs formes; par conséquent, des facteurs liés à la réputation sont pris en compte dans chaque aspect des activités de la compagnie et de ses pratiques de gestion des risques.

Gestion du risque opérationnel

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes, de maintenir sa santé financière et de protéger les clients et la valeur de la compagnie. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. Ces efforts combinés sont particulièrement cruciaux pour la gestion du risque opérationnel et constituent un facteur clé permettant de s'assurer que la compagnie tient compte de son appétence au risque. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur d'activité régional a mis sur pied des comités d'exploitation chargés de superviser la gestion du risque opérationnel dans leur secteur.

La compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel, qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées et qui décrit en détail les pratiques relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, au regroupement et à la présentation des données sur les risques, ainsi qu'à la gestion des risques liés à la réglementation et aux technologies de l'information. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. De plus, la compagnie peut souscrire certains contrats d'assurance afin de répondre à des exigences juridiques ou à des obligations contractuelles. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie et en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de risque clés, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires, pratiques prescrites ou normes d'éthique ainsi que du risque que la compagnie soit visée par des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de rentes, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative significative sur la compagnie.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

Risque lié aux ressources humaines

Les risques liés aux ressources humaines correspondent au risque que la compagnie soit incapable d'attirer, de conserver, de former et de développer les talents appropriés; ils peuvent découler de mesures gouvernementales inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination et peuvent avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie veille à employer un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. Des programmes de rémunération concurrentiels et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de favoritisation de l'engagement des employés ont été instaurés pour gérer ces risques et susciter une culture de rendement supérieur.

Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure est le risque de ne pas pouvoir user ou de ne pas pouvoir user pleinement de toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ce risque s'applique aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une violation des exigences réglementaires, une atteinte à la réputation de la compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La compagnie maintient un environnement durable et sécuritaire en investissant dans des infrastructures viables à long terme lui permettant d'exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources et pour protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

Risque lié à la technologie et à l'informatique

Le risque lié à la technologie et à l'informatique découle d'un événement intentionnel ou accidentel lié à l'utilisation de la technologie et comprend le risque qu'une cyberattaque mène à des interruptions imprévues, à un accès non autorisé ou à la divulgation imprévue d'information confidentielle ou dont la diffusion est restreinte. Le risque lié à la technologie inclut également le risque de détérioration de la fiabilité et de la disponibilité des applications, des infrastructures ou des services internes, destinés aux clients ou offerts par les fournisseurs.

La technologie demeure une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de ses stratégies numériques et axées sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques accrus liés à la technologie et à l'informatique en raison de l'évolution du contexte de menaces externes, du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques et de la nature de l'information confiée à la compagnie par ses clients. Ces cyberattaques comprennent des menaces persistantes avancées impliquant des parties non autorisées qui tentent d'accéder à l'environnement informatique sans être détectées et de conserver cet accès sur une longue période, des attaques par rançongiciel qui visent à limiter ou à empêcher l'accès des utilisateurs à leurs appareils en verrouillant ou en cryptant des fichiers et des systèmes, tout en demandant une rançon, ainsi que des attaques par déni de service distribué dont l'objectif est de perturber le fonctionnement des services et applications en ligne.

La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent un ensemble exhaustif de politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes élevées en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- une approche axée sur l'aversion au risque de la conception et de la gestion continue de l'environnement technologique;
- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision, l'examen et la remise en question de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux services informatiques, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié aux processus

Des processus d'affaires inadéquats ou défaillants pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, les relations clients et la réputation de la compagnie. Le risque lié aux processus comprend les risques qui découlent d'importants changements, comme la modification des activités commerciales, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction, ainsi que des unités d'exploitation principales. Le risque lié aux processus inclut également le risque lié au regroupement et à la présentation des données ainsi qu'à l'élaboration et à l'utilisation de modèles.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin de s'assurer que les risques sont atténués de façon appropriée et que les avantages sont réalisés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité. Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles. En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère la fraude en mettant l'accent à la fois sur la prévention, la détection et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités internes et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude et de son code de conduite. La compagnie maintient un solide ensemble de contrôles conçus pour prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un plan d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée qui vise à s'assurer que les parties prenantes et les intérêts de la compagnie sont protégés.

Risque lié aux fournisseurs

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, de libérer les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. La rentabilité ou la réputation de la compagnie pourraient être négativement touchées si des fournisseurs ne respectaient pas les normes de la compagnie en matière de rendement. Les fournisseurs qui ne répondent pas aux normes de la compagnie en ce qui a trait au rendement pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la réputation de la compagnie. Afin de réduire au minimum ce risque, la compagnie applique un programme de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi efficaces tout au long de sa relation avec un fournisseur. Ce programme aide à s'assurer que l'entente, les transactions et les autres interactions avec des fournisseurs respectent les normes de qualité du service et à protéger les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et/ou de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Le risque lié à la conduite peut entraîner une perte en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et/ou des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite par différents moyens, notamment en assurant la clarté des communications; en appliquant des processus liés à la conception des produits, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui sont centrés sur un traitement juste de la clientèle; en cherchant à obtenir une rétroaction des clients; en maintenant les contrôles appropriés et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris son code de conduite. Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Description du risque

Le risque stratégique découle des défaillances de planification interne, de l'inefficacité de la prise de décisions, de changements majeurs à la réglementation, de manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou de changements dans le contexte externe qui se peuvent se produire à moyen ou long terme. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille de la compagnie, aux acquisitions futures possibles et à l'accès continu au réseau de distribution de produits.

Gestion du risque stratégique

La compagnie gère le risque stratégique au moyen d'un engagement proactif, d'une représentation sectorielle et d'un processus rigoureux de planification stratégique. La fonction de gestion des risques prend part au cycle de planification des activités afin de s'assurer que les stratégies d'affaires soient conformes à l'appétence au risque de la compagnie. Le plan stratégique de la compagnie est examiné par le conseil d'administration et la haute direction, et la fonction de gestion des risques effectue des évaluations objectives des risques stratégiques d'entreprise et des plans d'atténuation des risques. Les risques et occasions importants sont identifiés et un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué. Les initiatives, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation afin d'assurer la conformité.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités. Dans le cours normal de leurs activités, la compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires.

La compagnie effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités. Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration à la suite d'une acquisition.

Risque lié à la distribution des produits

La capacité de la compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à un réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque environnemental

Le risque environnemental, provenant notamment des questions environnementales, de l'entrée en vigueur d'une réglementation ou des coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement, peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie. La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction et utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2017	2016
Mortalité – augmentation de 2 %	(296) \$	(281) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(446) \$	(384) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(256) \$	(242) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	— \$	— \$
Baisse de 1 %	— \$	— \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	150 \$	149 \$
Baisse de 1 %	(523) \$	(491) \$
Variation des valeurs des actions		
Hausse de 10 %	48 \$	43 \$
Baisse de 10 %	(85) \$	(50) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	439 \$	407 \$
Baisse de 1 %	(470) \$	(438) \$
Charges – augmentation de 5 %	(127) \$	(117) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(672) \$	(608) \$

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2017.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 296 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 446 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 256 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par des provisions.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 215 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 150 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 720 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 523 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 58 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 48 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 109 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 85 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 542 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 439 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 591 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 470 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 127 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 672 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies importants des filiales de la compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants, et les régimes de plusieurs secteurs géographiques sont aussi fermés aux prestations définies futures. Tous les nouveaux employés ainsi que les employés qui accumulaient auparavant des prestations définies dans les régimes fermés sont admissibles uniquement aux régimes à cotisations définies. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. L'incidence des réductions et des indemnités spéciales de cessation d'emploi qui découle de la transformation au Canada a été constatée dans les coûts de restructuration. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,3 %	3,8 %	3,8 %	4,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,4 %	3,8 %	4,3 %	4,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,2 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,1 %	1,5 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,1 %	3,3 %	3,5 %	3,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,2 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,3 %	1,1 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,0 %	5,1 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2029	2029

⁽¹⁾ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 187) \$	(1 138) \$	1 553 \$	1 458 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	313	303	(270)	(264)
Incidence de la variation du taux d'inflation	582	550	(514)	(498)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	32	33	(27)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(43)	(46)	52	56

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 250 M\$ (190 M\$ en 2016) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (19 M\$ en 2016) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2018, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 280 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 20 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des Normes internationales d'information financière (les IFRS), certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la compagnie en 2017 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des IFRS pour IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ainsi que les *Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016* concernant la modification d'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, la compagnie a changé sa méthode comptable de façon à classer la provision pour impôt incertain à titre d'impôt exigible ou d'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan. Auparavant, l'impôt incertain était comptabilisé à titre d'impôt exigible. De plus, la compagnie a changé sa méthode comptable portant sur la compensation pour les soldes d'impôt différé de l'exploitation américaine. La compagnie continue de compenser les soldes d'impôt différé lorsqu'elle détient le droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les soldes d'impôt différé se rapportent à des entités appartenant au même groupe fiscal consolidé. La compagnie ne tient plus compte de l'ordre d'utilisation prévu. Les changements de méthode comptable permettent la présentation aux utilisateurs des états financiers d'une information plus fiable et pertinente.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2017.

Le tableau suivant présente les IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2017 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures :

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui remplace IAS 11, <i>Contrats de construction</i>, et IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i>. La norme constitue une norme unique de comptabilisation des produits en vue d'harmoniser la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et des coûts connexes. La compagnie comptabilisera les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir du client. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application de cette nouvelle norme. La compagnie adoptera cette norme lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La compagnie a conclu qu'il n'y aura pas un changement significatif dans le calendrier de comptabilisation des produits. La présentation de certains produits et de certaines charges dans les états financiers changera de façon à ce que le montant brut soit présenté plutôt que le montant net, alors que d'autres subiront le traitement inverse. Cette norme n'aura pas d'incidence importante sur le bénéfice net, mais elle donnera lieu à une augmentation d'environ 100 M\$ des honoraires ainsi qu'à une hausse correspondante des charges d'exploitation, principalement dans l'exploitation américaine.
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location, et qui annonce un nouveau modèle comptable pour les preneurs qui repose sur le droit d'utilisation, lequel remplacera les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. Selon le nouveau modèle comptable, en règle générale, tous les preneurs seront tenus de comptabiliser les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location au bilan, initialement à la valeur actualisée des paiements inévitables au titre de la location pour l'ensemble des contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois. Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs. Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme, mais elle n'est pas en mesure pour l'instant de fournir une estimation fiable des effets qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux traités de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente de nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants que la société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. La compagnie en est actuellement à la phase de planification de son projet, qui comprend l'évaluation de l'incidence sur les états financiers de l'adoption d'IFRS 17, l'établissement des incidences possibles sur les affaires, l'élaboration d'un plan détaillé du projet, l'évaluation des besoins en ressources et la formation du personnel. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance formel et à laquelle sont dédiées des ressources considérables afin d'assurer une mise en œuvre adéquate. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans le compte consolidé de résultat. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur les états financiers consolidés. La compagnie prévoit que cette norme aura une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour ses contrats d'assurance, ainsi que sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>. La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options : • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2021 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité; • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle appliquera l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, le 1^{er} janvier 2021. En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 9 selon laquelle certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative peuvent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve d'une certaine condition. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>.
Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016	En décembre 2016, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2014-2016</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à trois normes, soit IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>, IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. Les modifications à IFRS 12 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et n'ont pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés de la compagnie. Les modifications à IFRS 1 et à IAS 28 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.
IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>	En décembre 2016, l'IASB a publié une modification à IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>, afin de clarifier les exigences relatives aux transferts, entrées ou sorties, de la catégorie immeubles de placement. Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 2 – <i>Paiement fondé sur des actions</i>	En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée d'IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>, afin de clarifier la comptabilisation de certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Cette modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante.
IFRIC 22 – <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>	En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>, qui fournit des exigences à l'égard du taux de change à utiliser dans la présentation de transactions en monnaie étrangère pour lesquelles le paiement est versé ou reçu de façon anticipée. Cette interprétation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante.
Améliorations annuelles – <i>Cycle 2015-2017</i>	En décembre 2017, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, et IAS 23, <i>Coûts d'emprunt</i>. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. Selon les modifications, une société doit comptabiliser les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise au moyen d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, lorsque la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. L'interprétation entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La compagnie ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2017	2016 ⁽⁴⁾	2015
Total des produits	47 008 \$	46 381 \$	33 820 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice net	2 149	2 641	2 762
Bénéfice net par action ordinaire			
De base	2,173	2,668	2,774
Dilué	2,170	2,663	2,768
Total de l’actif			
Total de l’actif ⁽⁴⁾	419 838 \$	399 733 \$	399 935 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	278 954	259 215	252 480
Total de l’actif géré	698 792	658 948	652 415
Autres actifs administrés	651 121	589 291	560 102
Total de l’actif administré	1 349 913 \$	1 248 239 \$	1 212 517 \$
Total du passif⁽⁴⁾	394 302 \$	374 725 \$	374 675 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,544000	0,544000	0,912500
Actions privilégiées de premier rang, série O ⁽¹⁾	0,466386	0,449219	—
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S ⁽²⁾	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T ⁽³⁾	0,798	—	—
Actions ordinaires	1,468	1,384	1,304

⁽¹⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série O, ont été émises le 31 décembre 2015.

⁽²⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série S, ont été émises le 22 mai 2014. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2014 et correspondait à un montant de 0,47106 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,328125 \$ par action.

⁽³⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série T, ont été émises le 18 mai 2017. Le premier versement de dividendes a été effectué le 29 septembre 2017 et correspondait à un montant de 0,476200 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

⁽⁴⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels (en millions de dollars, sauf les montants par action)									
2017					2016				
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	
Total des produits⁽¹⁾	12 888	\$ 10 198	\$ 11 048	\$ 12 874	\$ 7 814	\$ 13 408	\$ 12 807	\$ 12 352	\$
Détenteurs d'actions ordinaires									
Bénéfice net									
Total	392	581	585	591	676	674	671	620	
De base – par action	0,397	0,587	0,591	0,598	0,686	0,682	0,675	0,625	
Dilué – par action	0,396	0,587	0,590	0,597	0,685	0,681	0,674	0,623	
Bénéfice net ajusté⁽²⁾									
Total	734	582	712	619	698	689	675	623	
De base – par action	0,742	0,589	0,719	0,627	0,709	0,697	0,679	0,628	
Dilué – par action	0,741	0,588	0,718	0,625	0,707	0,696	0,678	0,626	

⁽¹⁾ Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

⁽²⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure du bénéfice non définie par les IFRS. Les ajustements pour 2017 sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion. Le montant pour le quatrième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 20 M\$ liés à Putnam et des coûts de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers. Le montant pour le troisième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 13 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes et des coûts de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers. Le montant pour le deuxième trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 3 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers et des coûts de 1 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes. Le montant pour le premier trimestre de 2016 incluait des coûts de restructuration de 2 M\$ liés à l'unité d'exploitation Services financiers et des coûts de 1 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 392 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 676 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 0,686 \$ par action ordinaire (0,685 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2017 s'est établi à 12 888 M\$ et comprend des primes reçues de 8 506 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 564 M\$, une variation à la hausse de 1 415 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 403 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2017 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2017 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par le Groupe Investors et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2017, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 74 M\$ (42 M\$ en 2016).

En 2017, dans le cours normal des activités, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 137 M\$ (184 M\$ en 2016).

La compagnie détient un placement dans Portag3 Ventures et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements prennent la forme d'un partenariat d'entreprises avec la Corporation Financière Power et IGM.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'était en cours et aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'avait été émis. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2017 ou en 2016.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016
Dollar américain								
Bilan	1,26 \$	1,25 \$	1,30 \$	1,33 \$	1,34 \$	1,31 \$	1,30 \$	1,30 \$
Produits et charges	1,27 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,32 \$	1,33 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,37 \$
Livre sterling								
Bilan	1,70 \$	1,67 \$	1,69 \$	1,67 \$	1,66 \$	1,71 \$	1,72 \$	1,87 \$
Produits et charges	1,69 \$	1,64 \$	1,72 \$	1,64 \$	1,66 \$	1,71 \$	1,85 \$	1,96 \$
Euro								
Bilan	1,51 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,42 \$	1,42 \$	1,47 \$	1,44 \$	1,48 \$
Produits et charges	1,50 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,41 \$	1,44 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,51 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.